

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation doit être donné par écrit*, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

✓ Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Reprise de travaux au Parlement Français ; mort de plusieurs sénateurs pendant la vacance ; M. le duc d'Audiffret Pasquier, président du Sénat, fait l'éloge de Mgr Dupanloup ; la mort de cet éminent prélat fait le regret de tous les catholiques de la Pologne.—Regrets que cause en Irlande la mort de Son Eminence le cardinal Cullen ; travaux opérés par le cardinal Cullen en Irlande.—Les affaires européennes sont toujours inquiétantes pour la paix générale.—Persécution en France contre les Sœurs des communautés religieuses et les Frères de la Doctrine Chrétienne.—Départ de Liverpool, pour le Canada, de Son Altesse royale la Princesse Louise et du Marquis de Lorne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.—Construction d'un nouveau Collège à St. Boniface, Province de Manitoba.
Causerie Agricole : Effets des bons traitements accordés aux chevaux.—Des premiers soins à accorder au cheval en cas de maladies : le manque d'appétit ; l'indigestion stomacale ; coliques ou indigestions intestinales ; la gastrite ; la gastro-antérite ; la colique rouge ou l'entérite suraigüe.

Sujets divers : L'aménagement des forêts (Suite) : Abatage des arbres de faible dimension et destruction du jeune bois ; fabrication de l'extrait d'écorce de pruche pour le tannage ; plantation d'arbres forestiers.—Fabrication du beurre.—La femme pieuse, la femme impie.—Liste de prix accordés à la dernière exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Montmagny, avec les noms de leurs concurrents.—Art de découvrir les sources.—Hygiène : de l'eau.—Influence d'une bonne nourriture sur le produit des bêtes bovines.—Altération et falsification du beurre.—Vaches laitières et beurre.

Choses et autres : Importance de l'agriculture.—La désertion des campagnes en France.—Nouvelles fabriques de sucre de betteraves en France.—Tremblement de terre au Salvador.—Exemple de bonne production sur la ferme-modèle de Montmagny.—Colonisation des cantons d'Howard, de Montcalm et de la rivière rouge ; le Révd. M. Jodoin est à la tête de ce patriotique mouvement.—Géné de la classe ouvrière en Angleterre.—Les Etats-Unis paient l'indemnité pour les pêcheries.

Recettes : Emploi du miel dans la préparation des boissons.—

Limonade au miel, mousseuse. — Conservation des confitures.
 Propriétés médicinales du citron.

Décès.

DAME LUCE DENIS, EPOUSE DE FEU TOUSSAINT CHAPLEAU.

La mort vient d'enlever à notre affection une mère de famille que nous avons connue dans l'intimité du foyer et dont, pendant de longues années, nous avons été à même d'apprécier tout le mérite et la grande vigilance dans la bonne éducation de ses enfants. La piété, c'était sa nature ; l'amour de Dieu, c'était sa passion, et c'est ce qu'elle désirait le plus ardemment inculquer dans le cœur de ses enfants dont elle avait été l'unique soutien dès leur bas âge, par la mort de leur père. De cette mère de famille, nous pouvons dire : "Pendant toute sa vie elle marcha dans la droiture et la sincérité de sa foi, donnant à tous l'exemple d'une épouse chrétienne et d'une mère dévouée à ses enfants."

Le 21 novembre au soir, au moment où elle venait de terminer ses prières, elle fut frappée d'apoplexie et d'une paralysie qui lui enleva l'usage de la parole ; elle put cependant conserver sa connaissance le temps que le prêtre lui administra l'Extrême Onction ; après une longue agonie, elle rendit son âme à Dieu le lendemain vendredi, à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de 68 ans, à St. Paschal, entourée de tous ses enfants. Son inhumation eut lieu dans l'église de St. Paschal. Elle était mère des MM. Edouard et Joseph Chapleau, marchands de St. Paschal ; belle mère de M. Joseph Desjardins marchand de Ste. Hélène, de M. Joseph Desjardins marchand de Ste. Anne de la Pocatière, et du rédacteur-propriétaire de la Gazette des Campagnes.

Retard dans la publication et la distribution de la "Gazette des Campagnes"— Ayant été obligé de nous absenter par le décès de notre belle-mère, nous avons dû retarder de quelques jours la publication et l'envoi par la poste de notre journal.

Amédée Marsan (ex L'Assomption)

REVUE DE LA SEMAINE

Le 28 octobre dernier les Chambres françaises ont repris le cours de leur session interrompue depuis le 11 juin.

Au Sénat, le président M. le duc d'Audiffret Pasquier a fait l'éloge des sénateurs morts pendant les vacances : le général Charveton, qui fit la campagne de Crimée ; sa mort édifiante a été marquée de la fermeté du soldat et du calme d'un chrétien. M. Pernette, avocat ; M. Renouard, ancien député, ancien pair de France sous la dynastie en 1830. M. Vaudier, ancien officier de marine, décoré pour sa vaillance à Sébastopol ; on aimait son urbanité exquise qui tempérerait l'ardeur de ses convictions politiques et religieuses. M. le comte de Kergarion, fidèle à toutes les nobles traditions religieuses et politiques, servait en même temps de son mieux son pays dans ses efforts pour le progrès de l'agriculture. Enfin, Mgr Dupanloup à qui M. le duc d'Audiffret consacra l'éloge suivant que nous lisons dans les *Annales Catholiques* :

« Devant cette tombe, les dissentiments politiques s'effacent et c'est la plume d'un adversaire qui a tracé ces lignes : " Nous aimons à proclamer ce qu'il y avait de générosité, de véritable noblesse dans sa fougueuse nature ; par son éloquence comme par son caractère, Mgr Dupanloup était l'une des gloires, disons mieux, était la gloire de l'épiscopat français. " A cet éloge, dit M. le duc d'Audiffret, j'ajouterai qu'il était un de ceux qui honoraient le Sénat, d'autres diront les services qu'il a rendus à l'Eglise, aux lettres, à l'éducation de la jeunesse qui fut la préoccupation dominante de ce grand esprit.

« Les habitants de son diocèse, qui lui ont fait de si touchantes funérailles, garderont le souvenir de son inépuisable charité ; ils diront à leurs enfants comme l'intrepide pasteur sut les protéger et les défendre pendant la guerre de 1870.

« Nous, messieurs, nous ne pouvons pas oublier la part qu'il prenait à nos travaux. Nous entendons encore sa voix éloquente, toujours respectée, de ceux-mêmes qui ne partageaient pas ses opinions ; il aimait la lutte, et pour faire triompher la raison et la vérité, il avait foi dans la libre discussion.

« Oui, il aimait la liberté dans le passé comme dans l'avenir, il ne trouvait rien pour justifier l'antagonisme que l'on prétend établir entre la liberté et les vérités que la religion enseigne ; et c'est pourquoi :

« Comme Lacordaire et Montalembert, il savait quelle force se présente lorsqu'ils sont unis, les deux sentiments les plus nobles de l'âme humaine, l'amour de Dieu et l'amour de la patrie ; ils remplissent son âme, ils inspirent sa vie ; et c'est parce qu'il les retrouvait avec un incomparable éclat dans Jeanne d'Arc qu'il avait voué un culte à sa mémoire. Comme elle, il avait vu l'ennemi entourer sa ville, et la douleur qu'il avait ressentie augmentait son admiration pour l'héroïque jeune fille qui avait délivré Orléans.

« Quels accents il trouvait pour la louer et la bénir ! Avec quelle ardeur il provoquait les souscriptions pour élever un monument digne d'elle ! Il voulait plus encore : sur cette tête couronnée déjà par l'héroïsme et le martyre, il espérait placer l'aurole des saints. A la plus pure de nos gloires nationales, au nom de Jeanne d'Arc, est attaché désormais le souvenir de son avocat passionné, l'évêque d'Orléans. »

La mort de Mgr Dupanloup et celle de Son Eminence le Cardinal Cullen que l'Irlande vient de subir sont deux pertes immenses pour l'Eglise catholique et pour la cause de la défense de l'ordre social contre les doctrines subversives qui menacent l'Europe des plus redoutables bouleversements.

En Pologne, la mort de Mgr Dupanloup cause une affliction aussi profonde qu'en France. La nation polonaise pleure en lui l'éloquent et infatigable défenseur de ses droits indignement violés et méprisés depuis un siècle. Les polonais avaient applaudi à la détestable impulsion imprimée par Mgr Dupanloup à la conduite infâme de Voltaire, le vil courtisan des spoliateurs de la Pologne, qui sauva de ces bases illicites un crime abominable dont la France subit aujourd'hui le contre-coup dans la mutilation de son territoire.

Tous en Irlande, regrettent l'éminent cardinal Cullen à qui

l'Irlande doit la résurrection de l'esprit liturgique, la fondation de belles et riches églises, la majesté du culte, la charité religieuse, l'amour de Rome. Il y a trente ans, il n'y avait dans son diocèse que de misérables petites chapelles, cachées dans les ruelles, et semblant, comme dans les temps mauvais, avoir peur d'être découvertes par les ennemis de la foi. Maintenant, par l'initiative du Cardinal Cullen et des ordres religieux dont il a eu la sagesse de demander l'assistance, le diocèse est couvert de majestueuses églises, de couvents, de séminaires, d'orphelinats, de refuges et d'asiles pour l'enfance. Les RR. Pères Jésuites ont fait de nombreuses et puissantes fondations à Dublin : les Carmes, les Passionnistes, les Rédemptoristes, les Franciscains, les Dominicains, les Frères des écoles chrétiennes y ont trouvé un champ fertile d'apostolat sous sa protection bienveillante.

— Les affaires européennes sont toujours inquiétantes pour la paix générale. La Russie se prépare à exiger un remaniement du traité de Berlin et l'Angleterre est toujours contrecarrée par la Russie et l'Afghanistan. Plusieurs points noirs obscurcissent gravement l'horizon de la paix générale.

Voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques* au sujet de cette grave question :

Décidément, le traité de Berlin est abandonné avant d'avoir été exécuté. L'Autriche, qui ne voudrait se brouiller ni avec l'Allemagne ni avec la Russie, consentirait, dit-on, à n'occuper que le nord de la Bosnie en toute souveraineté ; la Russie favorise de toutes ses forces la révolte de la Macédoine, c'est-à-dire de la Roumélie orientale, qui veut se rattacher à la Bulgarie ; on abandonne la Grèce, que M. Waddington se donne le tort de défendre encore, et l'on se rapproche de plus en plus du traité de San-Stephano. L'Angleterre elle-même, qui reconnaît sans doute l'impossibilité de maintenir le reste de l'empire ottoman, et qui, d'ailleurs, y a moins d'intérêt depuis que l'isthme de Suez est percé, laisserait, à ce qu'on dit, à la Russie le champ plus libre, pourvu qu'elle pût commander le passage de Bosphore, ce qui contrebalancerait pour elle la formation d'un grand royaume bulgare.

Tout s'embraille donc dans l'Europe orientale, en même temps que la question de l'Afghanistan reste aussi menaçante. Le gouverneur de l'Inde a envoyé à Chir-Aly un ultimatum ; si l'ennemi n'a pas donné une réponse satisfaisante le 20 novembre courant au plus tard, ce sera la guerre. Du reste, la Russie n'entrera pas directement en lutte avec l'Angleterre, mais comme le dit une correspondance de l'*Univers* :

« Le gouvernement russe vient de décider en principe qu'il n'abandonnera pas son allié Chir-Aly dans la lutte que ce dernier aura à soutenir contre l'Angleterre. Comme action directe, rien n'est arrêté encore... Quant à l'action indirecte, voici les décisions prises :

« Des collectes et souscriptions pourront être faites par des cercles, des comités et des particuliers, au profit de l'Afghanistan.

« Il ne sera pas fait d'empêchement à l'enrôlement, par des comités, de volontaires pour l'armée afghane.

« De même pour les volontaires personnels, c'est-à-dire ne dépendant d'aucun comité.

« Les officiers des régiments cantonnés dans les arrondissements de l'Est pourront prendre des congés temporaires (maximum onze mois) et s'enrôler aussi comme volontaires dans l'armée afghane, à condition, toutefois, que le nombre de ce genre de congés ne dépasse pas le chiffre de quatre par régiment. »

C'est bien là la façon de procéder de la Russie, et c'est ainsi qu'elle a procédé pour le dernier guerre en poussant d'abord les Monténégrins et les Serbes, comme elle pousse aujourd'hui les Afghans. Si Chir-Aly préfère la guerre, comme cela n'est que trop probable, ce ne sera donc pas encore la guerre directe entre la Russie et l'Angleterre, mais cette guerre directe ne sera probablement fort éloignée.

— La persécution organisée en France par certains préfets contre les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Sœurs des communautés religieuses voués à l'enseignement continu de provoquer à des scènes scandaleuses qui donnent un triste avant-goût de l'ère de concorde et de paix promise à la France par

son gouvernement.

Quand on renvoie un domestique on lui donne huit jours. La clique Gambetta ne connaît point ces procédés. Un arrêté de révocation est à peine rendu contre des frères et des sœurs, que le maire ou l'inspecteur des écoles vient leur enjoindre de déguerpir immédiatement. Il y a des instituteurs laïques qui se sentent profondément humiliés du rôle odieux qu'on leur inflige. Tel est le cas d'un M. Hanot, instituteur d'Amiens. Un arrêté préfectoral révoquant les frères l'a appelé à les remplacer. M. Hanot, en entrant dans la classe, a remis à l'inspecteur des écoles qui venait l'introniser sa démission comme instituteur. Il n'a pas voulu être l'instrument d'une persécution inique contre les religieux avec lesquels il a sans cesse entretenu des relations sympathiques et fraternelles, et dont il partage les doctrines en matière d'éducation.

Dans beaucoup de communes où les frères et les sœurs ont été révoqués, les familles se cotisent pour leur confier des écoles privées. Ces écoles reçoivent des enfants en masse, et l'école patronnée par le Gouvernement est déserte. Les fonctionnaires serviles de Gambetta ont alors recours aux menaces contre ceux qui envoient leurs enfants aux écoles catholiques. On cite des communes où les petits fonctionnaires, les employés du service public sont menacés de perdre leur place s'ils continuent d'envoyer leurs enfants à l'école *cléricale*, à l'école dirigée par des frères ou des sœurs de communautés religieuses. On va jusqu'à menacer les ouvriers de perdre la pratique du maire et des gens influents de la municipalité s'ils persistent à envoyer leurs enfants à ces écoles. Le malheureux ouvrier qui n'a pour vivre que son modeste travail, est souvent obligé de céder.

Les pauvres gens assistés par des bureaux publics de bienfaisance subissent la même contrainte ; s'ils ne sont pas pères de famille, ils doivent tout au moins empêcher leurs parents et leurs amis de favoriser les écoles des frères, s'ils veulent avoir droit à la protection.

— Mgr Paulinier, évêque français, terminait ainsi une lettre à l'adresse en clergé de son diocèse :

.... " Ne nous laissons pas ébranler par la crainte d'un avenir plein d'angoisses ! L'avenir ne nous appartient pas. Il appartient à Celui qui peut, quand il lui plaît, apaiser d'un geste ou d'un regard les plus violentes tempêtes. *Pourquoi tremblons-nous, hommes de peu de foi ?* N'avons-nous pas reçu de magnifiques promesses ? Les ennemis pourront bien avoir une heure de triomphe ; cette heure sera courte. Il est écrit : *Qui est fort comme Dieu ? et si Dieu, attiré dans nos rangs par nos prières, nos aumônes, nos sacrifices, combat avec nous, qui sera contre nous ?* Pourrions-nous douter de la victoire ? "

Les frères de la Doctrine chrétienne, les dames religieuses n'en continuent pas moins leur œuvre de dévouement à l'éducation de la jeunesse. Partout nous les voyons sur la brèche, opposant à la persécution des actes d'héroïsme et de charité : tantôt au milieu des enfants qui reçoivent l'instruction, tantôt au chevet des malades ; dans l'intérieur des familles qui demandent le secours de leurs prières, comme sur les champs de bataille, prodiguant leurs soins aux blessés.

Voici ce que disait un membre du conseil de fabrique de la paroisse de Lay (Loire), à l'occasion de la mort de la Sœur Saint-Justin qui pendant quarante-cinq ans travaillait à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles :

" Le secret de toutes ces vertus du cloître qu'elle condensait en elle, me fut révélé un de ces derniers jours par un seul mot. Alors que désirant, non pas lui offrir quelques consolations banales, mais lui témoigner tout l'intérêt que je prenais à sa

situation, je lui dis :

" Vous guérirez.

" Elle me montra le ciel de sa main, et me répondit :

" *Ne faut-il pas que j'aïlle là-haut ?*

" Depuis quarante-cinq ans, cette âme avait travaillé pour aller là-haut, et toutes ses compagnes, suivant l'exemple que Sœur Saint-Justin avait reçu elle-même de ses devancières, toutes travaillaient pour le ciel et pour Dieu !

" Cette digne et sainte femme, à qui Dieu avait fait la grâce d'une délivrance si calme et si seraine, celle que nous regrettons à tant de titres, ne fut, dans la légion de ces sœurs de dévouement, rien autre chose que ce qu'elles sont toutes.

" L'existence au milieu de nous de ces pieuses congrégations est un enseignement perpétuel. Elles nous apprennent à lire, à écrire, et surtout *elles nous apprennent à mourir !* "

— Nous empruntons du *Franco-Canadien* la traduction d'une dépêche de Liverpool, en date du 14 novembre, annonçant comme suit le départ pour Halifax du Marquis de Lorne et de la princesse Louise :

Un beau temps a favorisé le départ de cette ville de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

Après la présentation des adresses à l'hôtel-de-ville, le marquis et la marquise de Lorne se sont rendus à bord du *Sarmatian*. L'étendard royal a été hissé. Le duc de Connaught et le prince Léopold dirent un adieu affectueux à leur sœur et à leur beau frère et revinrent au rivage. Des milliers de mouchoirs s'agitèrent pour souhaiter bon voyage aux nobles personnages.

La réception donnée à Liverpool a été magnifique en tous points.

En répondant à l'adresse de la corporation, le marquis de Lorne en autres choses après avoir remercié le maire et les citoyens, s'est dit content d'aller demeurer parmi des compatriotes, fidèles sujets de l'Angleterre.

" Nous sommes heureux, dit-il, de trouver au Canada des descendants de la noble race française, de la race dont nous avons appris de longtemps à respecter et à admirer le caractère ; on regarde justement comme essentielles au bien-être de ce pays leur amitié et leur coopération à la vie publique qu'orne leur présence, car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enracinée que chez les Canadiens-Français jouissant tous de franchises parfaites, de complète égalité en loi et en justice ainsi qu'en libertés constitutionnelles. En terminant, je dois vous dire que rien ne m'a plus frappé que l'enthousiasme manifesté envers le Canada par toutes les classes de la société. En Angleterre et en Ecosse où j'ai pu me rendre compte dernièrement des sentiments publics, on a toujours applaudi le Canada.

" L'empressement que vous manifestez en ce moment est un symptôme favorable. Lorsque l'occasion s'en présente, les habitants de l'ancien monde et du nouveau, sont heureux de sympathiser entre eux. Tant que ces sentiments dureront, on peut regarder l'avenir avec confiance, et ces liens créés par Dieu lui-même ne seront pas brisés ni affaiblis par le temps ni la désertion (Applaudissements). "

M. Farwood présenta ensuite une adresse au nom de la Chambre des Commerce. Cette adresse félicite Son Excellence sur sa nomination, fait allusion aux relations commerciales qui existent entre Liverpool et le Canada ; elle termine en souhaitant un heureux voyage à Son Altesse Royale la Princesse Louise et au Marquis de Lorne.

Le Gouverneur-Général fit à cette adresse une magnifique réponse dans laquelle il constata que Liverpool était de toutes les villes celle dont les intérêts commerciaux étaient le plus

étroitement liés à ceux du Canada. Il rappela le voyage qu'il fit en ce pays il y a 12 ans et parla des progrès que la confédération avait fait faire à cette colonie pendant ces douze ans. Je suis certain, dit-il, qu'aujourd'hui comme au temps de mon premier voyage, je retrouverai de la loyauté et de l'attachement pour le nom et le drapeau anglais, mais au lieu de colonies isolées je trouverai un pays puissant qui s'étend d'une mer à l'autre et qui obéit aux décrets qui partent d'Ottawa.

Un aviso suivit le *Sarmatian* jusqu'à "Rock light" à l'entrée de la rivière Mersey. Le Duc de Westminster, le Comte de Sef-ton, et Sir John Rose accompagneront le cortège jusque-là.

La princesse Louise s'est montrée très satisfaite des arrangements qu'on avait pris pour lui donner tout le confort possible.

La rivière présentait un aspect splendide; elle était couverte de vaisseaux pavoisés.

Les forts saluaient en tirant du canon.

On télégraphie d'Halifax :

On fait de grands préparatifs pour la réception du marquis de Lorne et de la princesse Louise. Le convoi spécial qui devra amener le noble couple d'Halifax à Montréal sera le plus beau qui ait jamais été vu sur un chemin de fer canadien. Tous les chars seront peints et bourrés à neuf. Outre le char spécial de M. Brydges, il y aura trois chars Pullman, un char de vivres et plusieurs chars à bagage.

Le marquis et la marquise de Lorne et leur suite ont débarqué à Halifax lundi, 25 novembre à 1.30 P. M. Les citoyens d'Halifax ont présenté une adresse au nouveau gouverneur-général qui y a répondu assez longuement. Le marquis a été ensuite conduit processionnellement à la chambre d'assemblée où il a été assermenté comme Gouverneur-Général, par le juge en chef Richards. Ensuite, Sir John A. MacDonald et les autres ministres présents lui ont été présentés.

Nous intéresserons peut-être nos lecteurs en leur disant que Sa Grâce Mgr l'Archevêque de St. Boniface, Province de Manitoba, se propose de commencer au printemps prochain la construction d'un collège. La maison dont on s'est servie jusqu'ici pour l'enseignement secondaire est devenue trop petite; elle ne peut plus contenir les cent et quelques élèves qui vont maintenant y puiser l'éducation.

La construction aura 125 pieds de longueur sur cinquante pieds de largeur. Il y aura trois ou quatre étages. Mais ce ne sera encore là qu'une aile de l'établissement projeté et qui sera complété lorsque le besoin s'en fera sentir.

Si l'immigration continue dans Manitoba, avant vingt ans le collège devra être en état de recevoir deux cent cinquante enfants au moins. On peut, on effet, juger de l'avenir par le passé. Voilà huit ans, Winnipeg comptait à peine cent âmes dans son enceinte, et la population de cette ville s'élève aujourd'hui à plus de 8,000 âmes.

CAUSERIE AGRICOLE

DES EFFETS DES BONS TRAITEMENTS ACCORDÉS AUX CHEVAUX,

Les chevaux ont souvent beaucoup plus à souffrir de la brutalité de leur conducteur pendant qu'ils sont soumis au travail, des efforts exagérés que l'on exige d'eux, et du manque de soins, que l'on met dans la distribution régulière de leur nourriture, que des causes accidentelles qui produisent chez eux des maladies et des douleurs.

Le cheval traité avec brutalité par un conducteur insensible et

méchamment, est ordinairement stupide, méchant, indocile, on n'a jamais vu d'entretien, souvent atteint de boiterie et usé avant l'âge. Le cheval est souvent méchant, parce qu'il a été maltraité dans sa jeunesse par un entraîneur brutal, qui l'a battu sans raison; il lui a appris à se défendre et a gagné l'aversion pour l'homme.

Ainsi les mauvais traitements ont sur l'animal une influence pernicieuse sur sa santé, son caractère et sur la conservation de ses forces, autant les bons traitements et les soins convenables dont on l'entoure contribuent à le maintenir en bonne santé, à le rendre docile, volontaire au travail, et à conserver ses forces et ses aplombs, malgré le travail auquel il a été soumis jusqu'à un âge très-avancé. Il sera dans un état de conservation tel, qu'il aura encore de la valeur et pourra rendre de bons services quand celui qui a été maltraité, mal soigné, sera maigre, entièrement usé et incapable de rendre encore le moindre service.

"Traité avec bienveillance, dit M. Magne, les animaux sont vifs, ardents et dociles, travaillent à leur aise, emploient leurs forces d'une manière régulière, continue, et font beaucoup de travail sans se fatiguer et sans contracter des efforts."

On dit généralement que l'œil du maître nourrit le bétail. Cela est bien vrai.

Aussi faut-il toujours, dans une ferme, qu'il y ait quelqu'un, soit le maître, soit son homme de confiance, présent à l'écurie aux heures où l'on distribue les repas, afin de s'assurer si les chevaux reçoivent convenablement leur ration, si on les laisse boire à temps, et si on les tient dans un état de propreté convenable.

Les engagés d'une ferme généralement n'ont pas à cœur de bien soigner les animaux; tantôt ils distribuent la nourriture trop abondamment, tantôt avec trop de ménagement, suivant qu'ils trouvent les fourrages sous la main, tantôt ils manqueront de les soigner à des heures régulières pour ne pas se déranger d'une course qu'ils ont à faire chez le voisin ou ailleurs; ils ne se soucient guère si le cheval s'entretient avec sa ration, ou s'il maigrit, s'il est souffrant ou blessé par le harnais, peu importe pourvu que le maître ne s'en aperçoive pas. Le propriétaire d'une ferme est donc obligé d'exercer lui-même une surveillance active et constante sur tout ce qui regarde la conduite et les soins à donner à ses animaux.

Il est regrettable que la plupart des engagés d'une ferme n'aient pas plus à cœur de bien soigner les animaux soumis à leur garde. Si le maître pouvait avoir confiance en eux, s'il pouvait compter sur leurs bons soins et leur sollicitude, s'ils avaient soin du bien de leur maître comme le leur propre, ils seraient relevés aux yeux du maître, gagneraient sa confiance, seraient récompensés par lui, non comme des sujets surs lesquels il doit exercer une surveillance constante, mais comme des hommes attachés à sa maison, qui aident par leur travail et leurs soins à la prospérité du maître, et qu'il doit traiter avec tous les égards dont ils sont si justement dignes; leur position dès lors ne pourrait que s'améliorer.

Si les bons traitements, la bonne nourriture, etc., ont de l'influence sur la santé des animaux, le bon état des voies de communication peut aussi contribuer à les entretenir dans un état satisfaisant de santé.

Depuis dix sept ans que nous sommes à St. Anne, nous avons été témoin presque chaque semaine de la cruauté que

l'on fait subir aux chevaux en les forçant à monter de lourdes charges dans une côte très courbe, mais d'une montée difficile et fort dangereuse à descendre, tellement que souvent nous avons vu des gens descendre de leur voiture pour la franchir. Malgré cependant que l'on ait souvent parlé de réparer cette côte, personne n'osait se mettre à l'œuvre; les plus intéressés sentaient le besoin de rendre cette côte passable aux voitures, mais il leur aurait fallu en supporter tous les frais de réparation. Un cultivateur, comme nous devrions en avoir dans toutes les paroisses, lus d'attendre cette décision si lente à être prise de la part de ceux qui faisaient usage de cette côte, a saisi la première occasion qui lui fut favorable afin de contraindre les obstinés à exécuter ce travail si nécessaire. Ce cultivateur ayant eu à souffrir des dommages causés par le mauvais entretien d'une route, exigea pour ces dommages la somme de \$70. Avant que de réclamer judiciairement, il fit faire la proposition suivante aux contribuables, savoir: Que si l'on employait cette somme à réparer la côte en question, il cesserait toute poursuite.

C'est pourquoi ces jours derniers 150 cultivateurs avaient chacun leur part d'ouvrage à y faire, et nous en avons entendu plusieurs nous dire que si cette côte avait été réparée plus tôt, grand nombre de chevaux n'auraient pas été blessés, un plus grand nombre encore n'auraient pas été maltraités et des milliers de harnais n'auraient pas été brisés, etc. Nous étions fier d'entendre cette réflexion, et nous le serions davantage si elle avait pour effet de faire réparer la route qui conduit de l'Eglise à la Station du chemin de fer, qui assurément ne fait pas honneur à la paroisse de Ste. Anne. Il en est de même du trottoir sur la même route; nous penserons à le réparer que lorsqu'il y aura eu des accidents qui pourraient nous obliger à payer des dommages considérables, à un montant dix fois plus considérable que celui que nécessiterait la réparation du trottoir.

Ce que nous disons de cette paroisse, s'applique également à un grand nombre de paroisses, car partout il y a négligence et manque de souci pour ses propres intérêts; les inspecteurs de route en connaissent quelque chose; il faudrait dans tous les cas avoir recours à l'amende.

Que les cultivateurs réfléchissent aux pertes et aux dangers que peuvent leur occasionner les mauvais chemins, ils seront bientôt convaincus que leur bon entretien est une des conditions de prospérité rurale; qu'ils consacrent chaque année un certain nombre de journées à la réparation de leurs chemins, et ils n'auront plus besoin de doubler leurs attelages pour les parcourir; les voitures, les harnais et la ferrure auront une plus longue durée; ils économiseront de l'argent et du temps, choses si précieuses en agriculture. Surtout que l'on fasse ces œuvres d'une manière spontanée; que tous se mettent à l'œuvre, sans pour cela avoir recours à des répartitions ou à des procédés judiciaires qui entraînent à une dépense d'argent qui pourrait être autrement employé à l'achat d'instruments nécessaires à l'entretien des chemins.

Souvent, dans les journaux, nous trouvons le récit d'accidents qui ne sont dus qu'au mauvais entretien des ponts et des chemins. On se souvient peut-être de la somme considérable qu'une municipalité rurale dans les environs de Québec a été obligée de payer, uniquement pour avoir négligé de réparer un pont. La chose peut arriver à d'autres municipalités.

Combien d'accidents à l'égard de chevaux ne pourrait-on pas signaler. Qu'il nous soit permis de citer un exemple entre mille, rapporté par un vétérinaire: "Il y a quelques mois, un cultivateur vint nous réquerir pour donner des soins à son cheval, qui *trainait le derrière*, nous dit-il. En nous rendant chez ce cultivateur, nous passâmes par de si mauvais chemins que nous soupçonnâmes que la maladie de ce cheval pouvait n'avoir d'autre cause. A peine le cheval malade fut-il sorti de l'écurie, que nous constatâmes un commencement de paralysie des jambes de derrière. Nous questionnâmes le fils de la maison, qui nous dit que cet animal avait fait de violents efforts pour tirer la voiture et pour la retenir dans ces mauvais chemins où les roues enfonçaient jusqu'à l'essieu. Malgré un traitement énergique et rationnel, le cheval succomba; il était âgé de 5 ans, excellent de travail, d'une très-belle et bonne conformation; ce cultivateur en avait refusé \$120 quelques jours auparavant. Avec la moitié de cette somme, le quart même, il eut pu réparer le chemin qui a occasionné la mort de cet excellent cheval.

C'est là un exemple pris parmi un grand nombre qui, sans être toujours aussi funestes, n'en causent pas moins des pertes considérables aux cultivateurs; ils pourraient facilement les éviter par la bonne entente dans l'exécution des différents travaux de réparation des chemins. Nous voudrions voir nos municipalités rurales s'occuper avec plus de vigilance de l'entretien des chemins et être d'une plus grande sévérité à l'égard des cultivateurs qui négligent d'entretenir leurs parts de route; les cultivateurs soigneux n'auraient pas alors à souffrir de la négligence de leurs voisins qui n'attendent que les menaces de l'inspecteur des routes pour agir. Les sociétés d'agriculture rendraient un grand service si elles mettaient dans leurs programmes des primes d'encouragement pour les cultivateurs qui améliorent leurs chemins.

Des premiers soins à donner au cheval en cas de maladie.

Les chevaux peuvent être atteints d'un grand nombre de maladies dont les plus fréquentes sont: l'inappétence, l'indigestion, les coliques, la gastrite, la gastro-entérique, l'entérique ou colique rouge, la cystite, la gourme, la bronchite, l'angine, l'ophtalmie périodique, le vertige essentiel ou encéphalique, la morve, le farcin, le mal de garrot, le mal de taupes, le mal de rognon, les tumeurs à l'épule résultant de la pression du harnais, diverses maladies résultant des extrémités inférieures des membres: les eaux aux jambes; les atteintes, la prise de longe, la fourbure, la fourchette pourrie ou échauffée, la seime, la bleime, l'encelure, la piqûre, la sole brûlée, le clou de rue; enfin, les affections de la peau, et les boiteries suites d'efforts.

L'inappétence ou manque d'appétit, peut accompagner une foule de maladies; mais elle peut être aussi un état particulier de l'économie caractérisé par le dégoût des aliments, existant sans qu'on puisse observer aucun signe d'irritation des organes de la digestion, ou de maladie quelconque. Il peut être la suite de fatigues, de l'usage d'aliments de mauvaise qualité, ou de l'influence de l'air. Pour faire passer cet état, il suffit de placer le cheval dans de bonnes conditions hygiéniques; de le loger dans une écurie bien aérée, sur une bonne litière, de lui retrancher sa ration habituelle, et de ne lui donner pendant quelques

jour, que de l'eau blanchie avec un peu de farine d'orge on de son, à boire. Si au bout de trois jours cet état ne passe pas, on lui donnera dans sa boisson un peu de sel de nitre ou de sel de cuisine. Un léger exercice, si cet état n'est pas la suite de trop grandes fatigues, ne sera pas inutile.

Chaque fois qu'un cheval présente des apparences d'indisposition, on doit commencer par lui retrancher sa nourriture, et ne lui donner que des boissons mélangées de son ou de farine d'orge, jusqu'à ce que l'on puisse savoir à quel genre de dérangement l'on a affaire.

L'indigestion stomacale est une des affections les plus communes du cheval. Elle s'annonce par l'apparition de coliques. Le cheval cesse de manger, devient inquiet, regarde son flanc et bâille fréquemment. Son inquiétude et ses douleurs augmentent, il est agité, il cherche quelquefois à se coucher et se redresse brusquement, il a souvent envie d'uriner.

Si l'indigestion ne se passe pas ; l'agitation devient continuelle, le cheval se couche avec précaution, peu après se relève ; le flanc gauche est plus ou moins ballonné, la température de la peau se refroidit surtout aux oreilles et aux extrémités, l'anxiété augmente de plus en plus, l'agitation est continue, arrivent des tremblements généraux surtout aux épaules, le pouls devient imperceptible, la face prend une expression particulière et est couverte de sueur, les yeux sont hagards, les naseaux dilatés, la respiration pénible, survient enfin la mort.

Pour traiter un cheval atteint de cette maladie, on commence par le placer sur une bonne litière pour qu'il ne puisse pas se blesser, s'il se couche trop fréquemment et se débat trop, on ferait mieux de bien le couvrir et de le faire promener au pas. On lui administre quelques excitants. On peut commencer par donner une once d'éther sulfurique dans une chopine d'eau de menthe, ou bien si on ne peut se procurer de l'éther sulfurique, on peut faire avaler au cheval un verre à bière d'eau-de-vie, ou une bouteille de bière contenant de la muscade râpée ou du poivre pour exciter les fonctions de l'estomac. Si les remèdes n'agissent pas au bout d'une demi-heure ou d'une heure, on peut les répéter. L'indigestion simple, traitée dès le commencement, se termine ordinairement par la guérison.

Les coliques ou indigestions intestinales s'annoncent par les mêmes symptômes que l'indigestion. On distingue plusieurs espèces de coliques intestinales ; pour bien différencier il faut une grande habitude et beaucoup de tact. Dans la colique intestinale il y a ordinairement constipation et ballonnement du flanc droit, tandis que dans l'indigestion stomacale, c'est le flanc gauche qui est ballonné par suite du développement du gaz dans l'estomac. Si l'on ne peut parvenir à déplacer et à faire évacuer les matières excrémentielles qui remplissent l'intestin, les symptômes s'aggravent, les douleurs deviennent plus violentes, la ballonnement du flanc droit devient excessif ; arrivent comme dans l'indigestion des tremblements généraux, la face grippée, des sueurs froides à la tête et la mort.

Les remèdes que l'on applique à l'indigestion de l'estomac ne conviennent pas plus dans l'indigestion intestinale ; il s'agit de déplacer les matières excrémentielles par les purgatifs, et entretemps qu'on puisse avoir promptement recours à un vétérinaire, on pourra bien faire bouchonner le cheval, lui faire administrer souvent des lavements ; lui entourer le ventre d'une couverture en laine trempée dans l'eau chaude. Si l'on a à sa

disposition de l'essence de térébenthine on pourrait commencer par en administrer l'équivalent d'un verre à liqueur dans une chopine de bière.

La gastrite est l'inflammation de la muqueuse de l'estomac. Elle se traduit à l'extérieur par la tristesse et le dégoût ; l'animal porte la tête basse, il paraît lourd, il refuse les aliments solides, ou n'en prend que très-peu ; la soif est vive, surtout pour l'eau claire ; la bouche est chaude et pâteuse, la langue est recouverte d'un sédiment grisâtre. Le pouls est accéléré, l'artère remplie. La muqueuse des paupières est rouge et injectée. Le poil est piqué, les crottins rares et parfois coiffés.

Il arrive que la maladie est moins prononcée, l'animal mange encore un peu, mais après avoir mangé il paraît plus malade. La rougeur de la membrane muqueuse qui unit le globe de l'œil aux paupières (conjonctive) dénote encore toujours l'existence de la gastrite dans ce cas.

Elle peut être causée par les aliments de mauvaise qualité, le foin moisi, l'avoine échauffée, une suppression brusque de la transpiration, l'administration de médicaments irritants.

Le traitement consiste dans la diète, les boissons blanches, dans laquelle on ajoute un peu de sel de nitre, la saignée si la gastrite est forte.

La gastro-entérite ressemble beaucoup par ses symptômes à la gastrite ; il y a tristesse, dégoût des aliments, le cheval à la tête appuyée sur la mangeoire, les yeux sont fermés et larmoyants, les conjonctives infiltrées ont une teinte rouge foncée jaunâtre. La bouche est sèche, chaude, la langue recouverte d'un enduit grisâtre, la colonne vertébrale est raide et inflexible, la marche est vacillante, au point de vue que l'animal marche comme un homme ivre, les crottins sont durs, noirâtres, souvent il y a constipation.

Elle se produit sous l'influence des mêmes causes que la gastrite, et demande le même traitement : saignée, boissons mucilagineuses, lavements. Il est prudent d'avoir recours aux conseils d'un vétérinaire pour cette maladie.

La colique rouge ou l'entérite suraiguë s'annonce brusquement. Le cheval qui en est atteint ressent de violentes douleurs de ventre, il se couche et se relève fréquemment, regarde son ventre, gratte avec force le sol de ses membres de devant, et le frappe avec ceux de derrière. Si le mal augmente, il est effrayant de voir à quels mouvements désordonnés le cheval se livre, il se laisse tomber à terre sans presque fléchir les membres, s'y roule et s'y débat sans cesse, tout le corps est couvert de transpiration, le flanc est agité, le poil est plein et bat avec force, il y a des tremblements dans différentes parties du corps, les naseaux sont ouverts et les yeux hagards, toute l'expression de la tête annonce la douleur ; de temps en temps, quand cette dernière est forte, il fait entendre des gémissements et des grincements de dents.

Dans les coliques rouges, les douleurs sont donc plus brusques et beaucoup plus violentes que dans les indigestions et les coliques ordinaires, le pouls bat avec force. Cette maladie est presque toujours promptement mortelle. Elle est souvent la suite de l'usage de l'eau très-froide, quand le corps est en sueur, ou l'effet d'un refroidissement subit dans le même cas.

Le traitement doit être prompt, si l'on ne trouve pas sur les lieux un médecin vétérinaire, on pourra de suite pratiquer une saignée, et administrer des boissons adoucissantes, décoction

de son, de lin ou de guimauve, faire bien bouillonner le cheval malade et lui administrer quelques lavements à l'eau de son tiède. Si l'en n'a pas à sa disposition une seringue, on peut faire usage d'un arrosoir de jardin auquel on enlève la tête percée de trou. On entoure le bout libre de l'arrosoir d'un peu de linge qu'on y fixe au moyen d'un gros fil, et qu'on enduit de graisse afin d'en permettre plus facilement l'introduction.

On verse dans l'arrosoir une pinte d'eau de son, on introduit dans l'anus son bout libre arrangé comme nous venons de le dire; après cela, on relève le corps de l'arrosoir jusqu'au-dessus du niveau de l'ouverture où son bout libre est introduit, on renverse légèrement ce bout libre dans l'anus pour que l'air puisse en sortir, et le liquide y entrera facilement.

On peut aussi introduire le liquide dans que vessie de bœuf à laquelle on place un tuyau creux en bois de surau, on lie la vessie autour de ce tuyau au moyen d'une ficelle, de manière qu'il sorte d'environ huit à dix pouces. On fait plier le cheval de façon que la croupe soit plus haute que l'avant-main; on introduit le tuyau dans l'anus et on presse la vessie pour faire jaillir le liquide dans l'intestin.

(A suivre.)

L'aménagement des forêts.

(Suite.)

ABATAGE DES ARBRES DE FAIBLE DIMENSION ET DESTRUCTION DU JEUNE BOIS.

J'ai comparé ensemble les règlements des provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick et la loi fédérale relative aux terres publiques de la confédération; de cette comparaison il résulte que la province de Québec est la seule qui ait fixé une limite inférieure d'exploitabilité, c'est-à-dire la dimension minima des arbres qui peuvent être abattus sur les coupes: "Il ne sera plus permis d'abattre, sur les terres domaniales, les arbres en essence de pin ayant moins de douze pouces de diamètre à la base."

Cette règle est sage, et l'on devrait l'étendre à l'épinette (à l'égard de laquelle elle serait d'une application infiniment plus fréquente), ainsi qu'à d'autres espèces d'arbres forestiers, avec les modifications convenables pour l'approprier à la diversité des essences. Nos forêts d'épinettes sont pleines de bois jeunes, de dimensions et d'âges différents, qui seraient capables d'assurer un rapport constant et per, et si s'ils étaient traités avec intelligence; mais, chose étrange, on trouve très peu de pins dans nos meilleures pinèdes. Questionnez ceux qui les ont parcourus, ils vous diront combien y sont rares les jeunes brins vigoureux et bien venants.

Pourquoi le pin ne se resseme-t-il pas de lui-même, et ne se reproduit-il pas avec la même facilité que nos autres arbres indigènes, notamment l'épinette? Il jette pourtant ses semences de la même manière. Est-ce qu'une seule crue de cet arbre géant suffit pour épuiser le sol? En tout cas et sans s'arrêter à faire la dessus de vaines conjectures, je pense que la rareté du jeune bois de pin doit nous engager à veiller avec sollicitude à sa conservation, et que le diamètre de douze pouces paraît à bon coup plus petit pour cette essence. Au-dessus de cette dimension, le pin requiert, par chaque pouce additionnel de diamètre, une plus value telle que je proposerais de fixer la limite minima d'exploitabilité à seize à dix-huit pour ces, au lieu de douze.

L'acte fédéral de la 35^e Victoria, chap 23, ("Acte concernant les terres publiques de la Puissance"), ont les dispositions sont maintenant en vigueur au Manitoba, impose au locataire d'une coupe l'obligation d'empêcher ses hommes de détruire inutilement le bois sur pied (section 51).

Toute vague qu'elle est, cette condition n'est pas moins un premier pas dans la bonne direction. Je l'ai cherché inutilement dans les lois de coupes des gouvernements provinciaux; peut-

être m'a-t-elle échappé. Quoiqu'il en soit, je suis à peu près sûr qu'aucun de ces gouvernements ne va au-delà d'une simple injonction; et il faudrait aller plus loin.

Le bois en état de croissance doit être conservé, car l'avenir de nos forêts en dépend. Presque sans valeur pendant les premières années il parvient ensuite, dans un temps merveilleusement court, à des dimensions exploitables, en diamètre et en hauteur, sans exiger de soins ni de dépenses. C'est le meilleur des placements. Pour le protéger il est urgent d'avoir des règlements très rigoureux, appliqués très rigoureusement; je veux dire, de punir toute destruction inconsidérée de jeune bois par les exploitants, même sur leurs coupes, de très-fortes amendes, comme la loi en inflige déjà à d'autres qu'eux. Naturellement, ces peines ne seraient pas applicables dans le cas de destruction accidentelle, inévitable ou nécessaire: par exemple, lorsqu'on abat un grand arbre en sautoir, ou un grand arbre en sautoir renversé de petits dans sa chute, ou bien encore lorsqu'on ouvrirait ou redresserait une route, etc.; pourvu, toutefois, qu'on ait exécuté les travaux avec précaution.

J'appelle donc l'attention sur le point de la protection des arbres en croissance; la nécessité de prendre une résolution pressante, puisque nous avons besoin plus que jamais de ces jeunes bois, dont la conservation est compromise aujourd'hui par une destruction faite sans mesure et sans prévoyance.

FABRICATION DE L'EXTRAIT D'ÉCORCE DE PRUCHE POUR LE TANNAGE.

Comme je ne puis entrer dans le détail de toutes les causes qui concourent à l'épuisement de nos forêts, je me bornerai à en mentionner une autre, parce que je crois qu'elle n'a été mentionnée, non seulement aux forêts, mais à l'une de nos principales industries—celle du tannage des cuirs—dont dépend l'industrie des chaussures; je veux parler de la destruction qui se fait des bois de pruche pour extraire de l'écorce de cet arbre l'acide tannique.

Voici un passage pris dans le rapport d'un comité de Comptes de la session de 1868, qui a dû à faire comprendre la question: "L'usage de l'écorce dans nos tanneries n'a rien en soi que de licite, et est avantageux tout à la fois au colon et au pays. En effet, le colon trouve son compte à vendre ce qui autrement serait sans valeur pour lui, et en même temps il peut utiliser dans la construction de ses bâtiments le bois écorcé. Si la localité qu'il habite est située dans le voisinage d'une scierie, ou a accès au marché soit par eau soit par chemin de fer, il peut encore débiter et vendre avec profit une bonne partie de ce bois. La perte est réduite aussi au minimum. Au déficacement de l'écorce à l'usage de l'établissement, dans des canons qui auraient pu rester longtemps inactifs, est encore utile au progrès matériel du pays."

La récolte de l'écorce de pruche, maintenue dans ces conditions, ne pourrait qu'être avantageuse au pays. Mais, la manière dont on détruit les forêts de cette essence pour fournir les sucs tannants à la consommation étrangère doit exciter la plus énergique protestation. D'après le rapport que je cite, on dépouille fait alors, annuellement, environ dix mille acres de nos meilleures terres à pruches; et le bois écorcé était abandonné sur place.

Ce rapport a été fait en 1868; déjà l'on exportait vingt trois mille barils de tannin. En 1876 il est sorti du pays près de vingt-neuf mille barils de ce produit et quarante-trois mille cordes d'écorce à tan; la production, comme on le voit, n'est pas diminuée, et la destruction a dû aller son train dans l'intervalle. Les cinq sixièmes de l'exportation proviennent des cantons de l'Est de la province de Québec. Ce que l'on sacrifie pour cela de matériel précieux, il est facile de l'imaginer. La pruche devient de plus en plus rare à mesure que disparaît le pin, et nous devons faire en sorte d'arrêter cette grande destruction.

Le moyen de préservation le plus efficace serait de prendre un droit d'exportation sur l'écorce de pruche et les extraits de l'écorce, comme on en exige déjà un pour les tannins à bardeaux et à merrain, etc. Ce moyen protégerait en même temps le bois de pruche sur les terres des particuliers et sur le domaine

public.

Je suggérerais en outre d'insérer à l'avenir la condition suivante, que portent les licences de coupe au Nouveau Brunswick, dans celles des autres provinces : " Et de plus à condition que le tronc et l'écorce de tout arbre en essence d'éruche qui sera abattu en vertu de la présente licence, soient extraits et enlevés de l'enceinte de la coupe avant le 1er de juillet suivant : faute de quoi, l'abatage de cet arbre sera puni comme fait de déprédation, de même que si la présente licence n'avait jamais été délivrée."

PLANTATION D'ARBRES FORESTIERS.

Il ne faut pas croire que l'on n'exécute des boisements que dans les vieilles contrées, comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne; il s'en fait aussi dans des pays plus jeunes que le nôtre, la Nouvelle-Zélande et les colonies australiennes, par exemple, où le bois n'est pas une chose de première nécessité au même degré que dans notre climat, ni si rare qu'il l'est dans nos prairies occidentales et qu'il l'est devenu, je le dis à regret, dans quelques-uns de nos anciens établissements de l'Est.

La Nouvelle-Zélande, les colonies australiennes de l'Inde se hâtent de planter des forêts; et, à nos portes, le gouvernement des Etats-Unis encourage plus particulièrement par des concessions gratuites, à multiplier les plantations, tandis que de nombreuses associations y excitent par d'autres moyens. En Canada, il n'existe, si je ne me trompe qu'une société ayant pour objet d'encourager la plantation des arbres forestiers. (Je ne parle pas ici des arbres de vergers.) Elle se trouve dans la province de Québec, où la nécessité en était si grande. Chaque membre s'engage à planter un certain nombre d'arbres tous les ans. Mais il faudra que le gouvernement offre des récompenses et fasse faire à ses frais des essais sur des surfaces étendues, avant que l'on puisse se promettre des résultats importants.

C'est dans nos prairies de l'Ouest surtout qu'une expérience de cette nature pourrait être utilement tentée, et avec toutes les chances de succès. Le professeur Macoun, (voir le rapport de M. Fleming sur le chemin du Pacifique), parlant du premier steppe des Prairies, celui qui comprend le Manitoba, dit s'être convaincu par une étude attentive des productions naturelles de cette région et de la quantité de pluie qui y tombe, " que toutes nos essences forestières y viendraient bien."

A l'égard du second steppe, dont l'étendue depuis la montagne Pembina jusqu'au grand coteau du Missouri, tient onze degrés de longitude, M. Macoun assure " que les deux tiers au moins de cette espace immense étaient couverts de bois au commencement du siècle, et avaient un sol aisément cultivable." Et il ajoute: " J'en conclus que toute cette région peut se regarnir d'arbres, en y faisant des plantations, entre-coupées de pare-feu et de cultures, qui supprimeraient les incendies, ce fléau des prairies."

Je ne demande pas que le gouvernement fasse tout; je me borne à espérer qu'il voudra offrir aux personnes disposées à commencer les reboisements dans ces contrées quelque encouragement. Une fois l'exemple donné, les imitateurs ne manqueront pas: l'entreprise couronnée de succès se recommandera d'elle-même aux hommes intelligents. L'année dernière, le gouvernement des Etats-Unis a donné aux particuliers 520,002 acres de terre, à la charge de mettre en bois une certaine partie des concessions. (Voir le rapport du secrétaire de l'Intérieur.)

Au Massachusetts, des primes sont distribuées, sous la direction de commissaires, aux propriétaires des peuplements reconnus les meilleurs, à savoir:

| | |
|---|----------|
| Pour les cinq mille plus beaux brins de chêne blanc.. | \$250 00 |
| Second prix..... | 100 00 |
| Pour le plus beau millier d'arbre de cette essence... | 100 00 |
| Pour le meilleur peuplement de pins blancs, produit par ensemencement, de la contenance de cinq acres | 250 00 |
| Second prix..... | 100 00 |

Et d'autres primes encore pour le pin d'Ecosse, la mélèze d'Europe, etc., etc.

Ne pourrions-nous pas suivre cet exemple?

Je ne m'arrêterai pas ici à l'influence bienfaisante que les boisements pourraient avoir sur la température des prairies de

l'Ouest, à leurs effets favorables à l'agriculture, en entretenant une humidité plus régulière et en formant des obstacles aux ravages de la sauterelle: il y a là d'intéressantes matières de spéculation

H. G. JOLY.

(A suivre.)

Fabrication du beurre.

Chez la plupart de nos cultivateurs la laiterie est encore loin de donner tout le produit dont elle est susceptible, et cela faute de connaissances nécessaires pour la bien conduire. Le peu de bénéfices qu'elle procure empêche même d'augmenter le nombre de vaches; le cultivateur qui n'élève pas d'autres animaux est ainsi privé d'un surcroît de fumier qui serait si utile pour lui assurer une abondante récolte.

En effet, si la laiterie rapportait plus que le lait, le beurre et le fromage, si la vente de ces deux produits que fournit la laiterie pouvait se faire à l'étranger, et par ce moyen fournir de l'argent net, le cultivateur ne craindrait pas de faire des avances pour augmenter son bétail, pour le mieux nourrir surtout; il ne tarderait pas à se convaincre de ce que les bons cultivateurs savent déjà, que dans tous les animaux, dans les vaches surtout, les produits sont en raison du surcroît bien réglé de nourriture que l'animal reçoit en santé, et qu'après la ration suffisante pour entretenir la vie, une dose additionnelle de nourriture accroît considérablement la quantité de lait, de graisse, de poids, et qu'on trouve du profit à la donner.

C'est une vérité dont les cultivateurs ne sont pas assez persuadés, et qui explique pourquoi celui qui nourrit peu ses bestiaux n'en retire point de profit, tandis que celui qui les nourrit bien en tire un bénéfice souvent considérable.

Quand il y a négligence pour le soin de ses animaux, quand sous prétexte d'économie de fourrages, à cette saison de l'année (fin de novembre) on laisse les vaches au champ, comme en juillet, la laiterie, tout le long de l'année, n'est pas loin de souffrir de ces faux calculs; non seulement, il en est ainsi pour la laiterie, mais aussi à l'égard de la porcherie, si l'on en juge par les nombreux cochons qui parcourent le village de Ste Anne, faisant une file de sept à huit cochons à la fois, et cela tout le long de la journée. Il faut beaucoup de lait, et encore plus de grains, le printemps suivant pour faire de ces cochons une viande présentable sur nos marchés, outre le désavantage encore bien plus grand qu'il y a au printemps d'obtenir des portées de cochons qu'il vaudrait mieux tuer à leur naissance.

Mais revenons à la question de la fabrication du beurre. Nous ne pourrions mieux renseigner les cultivateurs qu'en leur donnant l'extrait suivant que nous traduisons du *Weekley Gazette* de Montréal.

Voici ce que nous y lisons :

L'occasion ne peut être plus favorable d'étudier cette question de la fabrication du beurre sur tous ses points. Ce qui se passe actuellement sur nos marchés doit nous convaincre plus que jamais de l'absolue nécessité qu'il y a de fabriquer du beurre de premier choix, et de l'extrême folie qu'il y a de porter

sur nos marchés un mauvais beurre, ou même de médiocre qualité, si toutefois nous aimons à tenir compte de la disproportion des prix de vente obtenus. Si nous consultons le prix du marché pour le beurre, nous verrons que depuis cinq centins à vingt-deux centins offerts par livre de beurre est une marge assez large pour nous faire désirer en arriver à la fabrication du beurre de premier choix ; le fait est évident pour tous ceux qui fréquentent nos marchés. Cinq à six centins par livre de beurre, quand il est possible d'en obtenir dix-sept à vingt-deux, démontre l'importance d'un changement radical, de la part des cultivateurs, pour la confection du beurre.

Grand nombre de cultivateurs, vu les bas prix obtenus par la vente de leur beurre, formeront probablement le dessin de se débarrasser de leur troupeau de vaches, pour se livrer à d'autres spéculations. Cette décision serait sage de leur part, s'ils n'entrevoient pas la possibilité d'adopter les meilleurs moyens de fabrication du beurre. Ne vaudrait-il pas mieux d'essayer à trouver le mal pour y appliquer le remède ? De faire du meilleur beurre et en obtenir par là le plus haut prix. Ce qui est possible à un cultivateur, doit l'être pour tous ; la vente du beurre de dix-sept centins à vingt-deux centins par livre est un bon prix, et c'est à ce point de vue surtout que l'on devrait considérer la fabrication du beurre et prendre tous les moyens possibles pour en arriver à une meilleure fabrication.

A quoi attribuerons-nous cette immense quantité de beurre qui a été sacrifiée sur nos marchés depuis quelques mois ? Est-ce que celles qui ont le soin de la laiterie seraient à présent plus négligentes ! et qu'il leur est impossible de distinguer entre le mauvais beurre ou le bon ? ou si les acheteurs sont devenus plus capricieux ? Il y a un an ou deux le beurre, de quelque qualité qu'il fût, trouvait des acheteurs, et il se vendait à des prix comparativement bons.

Lorsque le mauvais beurre obtenait un bon prix, on était peu soucieux sur sa préparation, et comme depuis ce temps plusieurs marchands de beurre ont été trompés, on exerce actuellement un plus grand soin quant à son achat. Ce soin tout particulier de la part des acheteurs fait qu'aujourd'hui on refuse des lots de beurre qui autrefois étaient d'une vente plus facile.

Il est une autre raison pour laquelle le beurre n'est pas d'aussi bonne qualité qu'on pourrait le désirer. Beaucoup de beurre a été fait au commencement de l'été, avec l'intention de le vendre immédiatement. Le prix du beurre n'étant pas alors satisfaisant, on en a retardé la vente avec l'espérance d'en obtenir un prix plus élevé plus tard. Cette espérance n'a pas été réalisée, et le beurre qui aurait dû être vendu aussitôt que fait, a subi les inconvénients causés par les grandes chaleurs de l'été.

Les prix obtenus pour le beurre, dans la cours de l'été, démontrent clairement que le beurre de choix amène toujours un haut prix, car à cette saison même plusieurs lots de beurre ont été vendus de un chétin à trente sous la livre. Si le public est désireux de payer plus cher pour du beurre de choix,

c'est au fabricant de beurre à en profiter, et pour cela il doit prendre tout le soin nécessaire pour en arriver à faire un beurre de meilleure qualité.

En faisant la comparaison de deux lots de beurre vendus en même temps par deux cultivateurs voisins, nous serons frappés de la grande perte que subit celui qui a été négligent à surveiller sa laiterie. L'un dit avoir porté au marché vingt deux tinettes de beurre, et obtenu douze centins par livre pour deux tinettes, et le reste a été vendu de cinq à six centins la livre. L'autre cultivateur avait un lot de beurre moins considérable qu'il vendit dix-sept centins la livre, et pouvant obtenir le même prix, s'il et avait eu davantage à vendre. En calculant ces deux ventes, la perte du premier aurait été de \$1,-400. C'est une somme assez considérable pour payer le trouble de faire du bon beurre.

Avant que d'essayer à appliquer le remède il est nécessaire de voir où est le mal. A quoi doit on attribuer la si grande quantité de mauvais beurre que l'on apporte sur les marchés, et qui est la cause d'une grande diminution dans les revenus d'une laiterie. Il est ou mauvais lorsqu'il est fait, ou il se détériore par la suite. Dans les deux cas le résultat est le même : on en a obtenu que cinq centins la livre, au grand désappointement du vendeur et de l'acheteur.

Plusieurs causes peuvent produire du mauvais beurre, ou chacune d'elles peuvent agir différemment, et amener à une détérioration complète du beurre. Pas n'est besoin de dire que la propreté dans la laiterie, même dans les étables y joue un grand rôle. Les vaches doivent être proprement tenues, principalement en ce qui concerne les mamelles ; les seaux servant à traire les vaches doivent être très-nets, de même que les mains de celles qui traient les vaches, principalement lorsque les vaches sont à l'étable.

Le lait, aus-i bien que la crème et le beurre, est susceptible de contracter l'odeur de ce qui l'entoure. Dans le temps où l'on trait les vaches le lait ne peut subir aucun dommage, s'il est immédiatement porté à la laiterie, coulé et placé dans des plats. Mais s'il est placé dans une cave où l'on garde des légumes, malgré que l'endroit où l'on y met le lait soit séparé par une cloison, il ne peut manquer de contracter le goût de ces légumes, particulièrement lorsque quelques-uns commencent à se gâter.

Il y a quelques temps, on nous conduisit dans une cave où il y avait plusieurs tinettes de beurre qui avait contracté le goût de la morue, uniquement parce qu'il s'y trouvait une quantité de morue dans un coin de la cave. Dans plusieurs laiteries de même que dans les caves, où n'il y a aucune odeur mauvaise, le beurre peut devenir aigre par la manque de ventilation. La crème dans ce cas, devient âcre, quelque peu alcoolique, si elle y est gardée quelques jours. Nous avons été amené dans une cave où l'on gardait le lait, en un jour froid du mois de septembre, vers le milieu de la journée, et le lait du matin était alors épais, sûr par conséquent. Il n'y avait dans cette cave aucune ventilation. Il y a bien peu de laiteries qui soient placées dans des endroits convenables.

Si dans une laiterie, il y a la température et la

ventilation nécessaires, la forme des plats dans lesquels on met le lait quant à la grandeur et la profondeur n'est pas une affaire aussi importante. A ce sujet il y a différence d'opinion. Des plats larges de moyenne profondeur, de manière à pouvoir écrémer le lait et le vider facilement, sont les plus convenables. Le soin le plus scrupuleux doit être accordé quant au lavage à l'eau chaude des plats et de tout ce qui sert à la confection du beurre.

Le lait de toutes les vaches est généralement doux lorsqu'il sort du pis de la vache. Il arrive quelquefois cependant que dans cette condition le goût en soit altéré; souvent il a le goût d'ognons, de navets, de choux ou autres plantes végétales; alors il importe de changer de pâturages ou de diminuer la quantité de légumes donnés aux vaches.

Le temps que le lait met à crémier dépend, en grande partie, de la laiterie. Vingt-quatre à trente-six heures est le temps ordinaire. Dans une laiterie bien ventilée, et à une température variant de 55 à 65 degrés Fahrenheit, vingt-quatre heures sont suffisantes, d'après notre expérience.

La durée du temps que l'on doit garder la crème avant que de faire le beurre, a aussi son importance. Il dépend du nombre de vaches que l'on possède. Le meilleur beurre provient de laiteries où on le fait tous les jours. Là où il y a peu de vaches, on ne devrait pas dépasser trois jours, pendant les chaleurs de l'été; moins vous garderez la crème longtemps, meilleur sera le beurre.

La manipulation et la salaison du beurre sont de première importance.

Le petit lait doit être complètement extrait du beurre. La moindre quantité qui séjourne dans le beurre le rend aigre, et en peu de temps. On objecte quelquefois de laver le beurre, sans prétexte qu'il perd son goût et sa couleur. Généralement on le lave dans deux ou trois eaux, et ceux qui suivent cette pratique font du très bon beurre.

Si la crème est brassée trop longtemps le beurre devient pâteux, ou quelquefois gras. Cette opération doit se faire le plus promptement possible et à une température convenable.

La quantité de sel à employer varie suivant que le beurre doit être gardé. Si le beurre doit être employé à la consommation immédiate, trois quarts d'once de sel par livre de beurre est une quantité suffisante. Si le beurre doit être gardé pendant long temps, une once de sel et plus est la quantité voulue par livre de beurre. En cela, il faut consulter le goût des acheteurs qui le désirent plus ou moins salé.

Pour la salaison du beurre, il est nécessaire de n'employer que du sel de première qualité. On ne peut prendre trop de précautions quant au choix des tinettes; il est important de faire en sorte qu'elles ne coulent pas, afin que le beurre puisse conserver toute sa saumure.

Il est nécessaire que le beurre soit bien pressé dans la tinette afin qu'il n'y ait aucun vide; pour cela il convient de se servir d'une palette en bois franc. Lorsque le beurre a une belle apparence, la vente en est plus facile. Lorsque la surface du beurre placée dans une tinette est raffermie, elle doit être couverte d'un linge mou sur lequel on répand une

petite quantité de sel fin, la tinette doit alors être placée dans un endroit froid et sombre.

Si le beurre est placé dans une cave, la température doit être régulière. Le beurre devient mauvais bien plus par une exposition alternative de chaud et de froid que par toute autre cause.

Lorsque le temps de la vente du beurre est arrivé, il est important de n'en pas faire le transport par un temps chaud. La nuit serait le meilleur temps de transport ou de bonne heure dans la matinée. Sans ces précautions, tous les soins que l'on aurait pris à faire du bon beurre deviennent inutiles, outre que l'on éprouve parfois de grandes pertes par la vente du beurre à bas prix.

En terminant, M. l'écrivain de la *Montreal Gazette* suggère l'opportunité qu'il y aurait d'organiser dans les grands centres ruraux des associations pour la fabrication du beurre. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

La femme pieuse, la femme impie.

La femme pieuse, la femme chrétienne! elle est un trésor au-dessus de tout prix.

Certes! on ne saurait trop souvent le répéter: Dieu, dans sa puissance et son amour infinis, ne peut faire à l'homme un plus doux présent qu'en lui donnant une femme sincèrement chrétienne, véritablement pieuse: cette qualité est le sésame, la beauté et l'ornement de la femme parfaite. Son époux est le premier à en recueillir les fruits, comme cela doit être.

Elle sait créer des moyens de le satisfaire, elle le prévient avec respect, le console avec amour dans ses peines, lui adoucit les chagrins si multipliés dans la vie, et que lui faut-il pour cela? Un de ces regards affectueux où perce la bonté de son cœur, et une de ces paroles si suaves, comme elle en a tant! Cher ami, tu souffres!.... Il y a quelque chose qui t'inquiète, qui te décourage! Pourquoi désespérer de l'avenir, Dieu n'est-il pas avec nous!... Imaginez, si vous le pouvez, tout le pouvoir de telles paroles venant d'une épouse aimante et aimée sur un cœur d'homme ulcéré par la douleur et les inquiétudes!..

O mon Seigneur et mon Dieu! que la femme bonne et sainte est un singulier don de votre ineffable Providence! Je vous admire dans la création de l'univers, mais bien plus dans la formation du cœur chrétien d'une femme.

Cette femme pieuse ne se rebute pas des soins à donner à ses enfants, elle sait que c'est la mission que Dieu lui a confiée; ni même des paroles aigres et parfois repoussantes de son mari; elle comprend que Dieu lui tiendra compte de sa patience, et qu'il la couronnera un jour. Si son mari a des défauts, elle les couvre par son silence; s'il tombe dans quelque faute, elle l'aide volontiers à se relever; elle le plaint, prie pour lui, et le guide avec une indicible tendresse.

Quand elle ne peut obtenir de lui ce qui est juste et raisonnable, elle a recours à la prière, elle met Saint-Joseph dans ses intérêts. Or, la prière d'une telle femme est toujours exaucée.

Quel cœur d'homme pour dur et inflexible soit-il, pourrait résister longtemps aux insinuations si douces et si aimables d'une épouse qu'il sait, pour l'avoir expérimenté des milliers de fois, lui être toute dévouée, et à laquelle il ne peut par un bien équitable retour refuser son affection.

La femme impie! eh! quoi, y en aurait-il de nos jours? Ah! ces chrétiennes de nom seulement, ces chrétiennes dont l'esprit, la maxime et la conduite sont en opposition directe avec le saint Evangile, sont-elles autres que des impies? Si l'homme sans pitié ni religion est un quelque chose sans nom, qui approche de la bête, quelle doit être, pensez-vous, la femme qui n'est ni chrétienne, ni pense dans ses actes, indifférente à accomplir ses devoirs religieux, qui au contraire affiche publiquement l'impunité et le cynisme? Ce n'est autre qu'une créature la plus vile, la plus dégradée, la plus méchante, et qui est propre à tout le mal possible: humilier, chagriner, mépriser son mari, menacer, maudire, frapper brutalement ses enfants. Une telle créature est l'abjection même; on ne saurait trouver rien de si ignoble au monde. Ni Dieu, ni son culte, ni ses ministres, ne sont pas respectés par elle. Loin de là, son occupation la

plus ordinaire et sa satisfaction la plus grande, c'est de jeter sur tout ce qu'il y a de plus sacré, la dérision, le sarcasme, le mépris.

Cette épouse mère, je dirai mieux ce chiffon de marâtre, ne peut être que la désolation en tout point, à toute heure de son mari, si surtout celui-ci a quelque lueur de raison, quelque peu de christianisme. Elle est aussi inévitablement le scandale et le malheur de ses enfants. Elle est en un mot qui résume tout: le fléau de sa famille.

JEAN DARCHÉ.

Société d'agriculture du comté de Montmagny.

Liste des prix accordés à l'exposition agricole et industrielle de cette société, avec les noms des heureux compétiteurs :

Etalons de 4 ans ou plus.—1er prix, Auguste Talbot ; 2me, Georges Paré.

Etalons de 2 ans.—1er prix, Dame Amédée Beaubien ; 2me, Xavier l'étourneau.

Juments poulinières et leurs poulains.—1er prix, Capt. Cyrille Bernier ; 2me, Charles Bouffard ; 3me, Georges Paré.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Frédéric Fraser ; 2me, Xavier l'étourneau ; 3me, Hypolite Morin.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Dame Frs. Têtu ; 2me, Edouard Lavergne ; 3me, Jacques Collin.

Pouliches de 1 an.—Prix, Adelard Nicol.

Chevaux de traits.—1er prix, Dame Amédée Beaubien ; 2me, Prudent Têtu ; 3me, Téléphore Têtu ; 4me, Hypolite Morin.

BÊTES A CORNES.—Race bovine mêlée.

Taureaux de 8 ans ou plus.—1er prix, Téléphore Têtu ; 2me, Charles Bouffard.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Capt. Cyrille Bernier ; 2me, V. Bapt. Morin ; 3me, Jos. Laberge ; 4me, Xavier Collin.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Dame François Têtu ; 2me, Prudent Têtu ; 3me Elzéar Talbot.

Vaches à lait.—1er prix, Auguste Talbot ; 2me, Prudent Têtu ; 3me, Adelard Nicol ; 4me, Eugène Bernabché ; 5me, Gabriel Cloutier.

Génisse de 2 ans.—1er prix, Téléphore Têtu ; 2me, Edouard Lavergne ; 3me, Elzéar Talbot ; 4me, Octave Beaubien.

Génisse de 1 an.—1er prix, Gilbert Thibault ; 2me, Elzéar Talbot ; 3me, Adelard Nicol.

Race Durham.

Taureaux de 3 ans ou plus.—Prix, Auguste Talbot.

Taureaux de 1 an.—Prix, Dr. Fortier.

Génisse de 2 ans.—Prix, Octave Beaubien.

Race Ayrshire.

Taureaux de 3 ans.—1er prix, Octave Beaubien ; 2me, Hypolite Morin.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Octave Beaubien ; 2me, Pierre Bacon.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Hypolite Morin ; 2me Adelard Nicol.

Génisse de 2 ans.—Prix, Pierre Bacon.

Vaches à lait.—1er prix, Octave Beaubien ; 2me, Elzéar Talbot ; 3me, Hypolite Morin ; 4me, Gabriel Cloutier ; 5me, Dr. Fortier.

Race ovine mêlée.

Béliers de 2 ans ou plus.—Prix, Gilbert Thibault.

Bélier de 1 an.—1er prix, Dr. Fortier ; 2me, Xavier Collin ; 3me, Louis Nicol.

Brebis de 2 ans ou plus.—1er prix, Xavier Collin ; 2me, Gilbert Thibault ; 3me, Dr. Fortier.

Brebis de 1 an.—1er prix, Dr. Fortier ; 2me, Xavier Collin.

Agneaux.—1er prix, Xavier Collin ; 2me, Hypolite Morin ; 3me, Jacques Collin.

Costwolds.

Béliers de 2 ans ou plus.—1er prix, Hypolite Morin ; 2me, Jacques Collin.

Brebis de 2 ans ou plus.—1er prix, Hypolite Morin ; 2me, Jacques Collin.

Brebis de 1 an.—1er prix, Jacques Collin ; 2me, Hypolite Morin.

Agneaux.—1er prix, Hypolite Morin ; 2me, Jacques Collin.

Race leicester.

Béliers de 1 an.—Prix, Auguste Talbot.

Brebis de 1 an.—Prix, Auguste Talbot.

Agnelles.—Prix, Auguste Talbot.

RACE PORCINE BERKSHIRE.

Verrat de 1 an et plus.—Prix, Xavier Collin.

Truie de 1 an et plus.—Prix, Octave Beaubien.

Race Suffolk.

Verrat de 1 an et plus.—1er prix, Auguste Talbot ; 2me, Eugène Bernabché.

Truie de 1 an.—1er prix, Elzéar Talbot ; 2me, Eugène Bernabché.

Autres races.

Verrats de 1 an et plus.—1er prix, Gilbert Thibault ; 2me, Dr. Fortier.

Verrats de l'année.—1er prix, Prudent Têtu ; 2me, Charles Bouffard.

Truies de 1 an et plus.—1er prix, Elzéar Talbot ; 2me, Charles Bouffard ; 3me, Prudent Têtu ; 4me, Joseph Laberge.

Meilleurs beurre, 30 lbs.—1er prix, Dame Frs Têtu ; 2me, Auguste Talbot ; 3me, Auguste Fraser ; 4me, Gabriel Cloutier ; 5me, Capt. Cyrille Bernier.

Meilleurs sucre, 10 lbs.—1er prix, Amédée Beaubien ; 2me, Frédéric Fraser.

Meilleurs savon, 5 lbs.—1er prix, Pierre Bacon ; 2me, Dame H. Talbot.

Le plus beau minot de graine de mil.—1er prix, Adelard Nicol ; 2me, Jacques Collin ; 3me, Nôû Kérrouack ; 4me, Eugène Bernabché ; 5me, Georges Paré.

Plus beau minot de graine de lin.—1er prix, Pierre Bacon ; 2me, J. B. Morin ; 3me, Prudent Têtu ; 4me, Godfroi Létourneau.

Couple poules et coqs.—1er prix, Gilbert Thibault ; 2me, Téléphore Têtu.

Couple canard.—1er prix, Gilbert Thibault ; 2me, Dr. Fortier.

Couple d'oies.—1er prix, Hypolite Morin ; 2me, Dame H. Talbot.

Couples de dindes.—1er prix, Hypolite Morin ; 2me, Gilbert Thibault.

Meilleurs 5 verges d'étoffe croisée et foulée.—1er prix, Auguste Talbot ; 2me, Pierre Bacon ; 3me, Dame H. Talbot ; 4me, Elz. Talbot.

Etoffe noire croisée et foulée.—1er prix, Dame H. Talbot ; 2me, Gabriel Cloutier ; 3me, Capt. Cyrille Bernier ; 4me, Téléphore Têtu.

Petite étoffe foulée.—1er prix, Auguste Fraser ; 2me, Prudent Têtu ; 3me, Adelard Nicol ; 4me, Julien Fortin.

Flanelle légère.—1er prix, Charles Bouffard ; 2me, Capt. Cyrille Bernier ; 3me, Julien Fortin ; 4me, Jacques Collin.

Couvre pieds, coton ou laine et coton.—1er prix, Charles Bouffard ; 2me, Gilbert Thibault ; 3me, Jacques Collin.

Couvertes de laine.—Prix, Dame H. Talbot.

Courte pointe de laine.—1er prix, Adelard Nicol ; 2me, Dame H. Talbot ; 3me, Charles Bouffard ; 4me, Gabriel Cloutier.

Tapis catologue.—1er prix, Prudent Têtu ; 2me, Louis Nicol ; 3me, Charles Bouffard.

Châles de laine.—1er prix, Julien Fortin ; 2me, Jacques Collin ; 3me, Auguste Fraser ; 4me, Frédéric Fraser.

Meilleur tricot en laine.—1er prix, Charles Bouffard ; 2me, Frédéric Fraser ; 3me, Pierre Bacon.

Filasse.—1er prix, Auguste Fraser ; 2me, Jacques Collin ; 3me, J. B. Morin.

Meilleure toile.—1er prix, Capt. Cyrille Bernier ; 2me, Auguste Fraser ; 3me, Julien Fortin ; 4me, Dame Frs. Têtu.

Graine d'ognon — 1er prix, Charles Bouffard ; 2^{ne}, Dame H. Talbot ; 3^{me}, Capt. Cuville Bernier.

Art de découvrir les sources,

Lorsque la terre, est couverte de neige, si vous remarquez des places où la terre ne peut pas tenir, où le gazon même perce sous la neige ; si, par un temps sec, serein, vous observez au même lieu et dans le même temps une espèce de vapeur, placez un pieu en cet endroit afin d'opérer plus tard des recherches, car il est probable que vous y trouverez de l'eau.

Au moment du printemps, remarquez les endroits où la neige fond le plus vite, où la verdure apparaît la première et la plus foncée, et si les oiseaux d'hiver viennent se grouper sur ces places, vous croirez à la présence d'une source.

La rosée aux environs des lieux qui en sont habituellement privés, la présence du givre à la fin de la saison, servent également d'indice.

Pendant l'été, lorsque toutes les plantes se fanent et jaunissent, cherchez si quelque lieu plus favorisé ne présente pas un aspect plus riant, une végétation plus vive ; ayez alors bon espoir de trouver de l'eau.

Si dans les champs le blé pousse beaucoup en herbes, s'il talle sans monter en graine, si la pousse plus verte est plus petite et plus frêle, si cette herbe coupée repousse promptement, on peut encore espérer de trouver l'eau à cette place.

La présence de l'aune, du saule, des osiers, des joncs, des roseaux, de la mentha aquatica, de l'argentine, du lierre terrestre, du trèfle d'eau, servent encore d'indice.

Par un soir serein, si, couché à terre en regardant l'horizon, vous observez des vapeurs s'élever à certains endroits, c'est une preuve qu'en ces lieux-là il y a des sources d'eau.

De l'eau.

L'eau est potable, dit M. Michel Levey, quand elle est limpide, légère, aérée, douce, froide en été, presque tiède en hiver, sans odeur, d'une saveur franche, vive, agréable ; elle ne doit être ni fade, ni piquante, ni salée, ni douceâtre, ni acerbe, ni sulfureuse ; elle doit bouillir sans se troubler ni former de dépôt, cuire les légumes secs et les viandes sans les durcir, dissoudre le savon sans former de grumeaux ; elle ne doit occasionner aucune pesanteur ni trouble dans les digestions.

Le point le plus important pour que l'eau soit bienfaisante, c'est la température. L'eau, sans être trop froide doit, en hiver comme en été, être à une température moins élevée que celle du corps. Prise ainsi en petite quantité, elle apaise la soif, relève les forces de l'estomac et modère la transpiration trop active de la peau.

L'eau de pluie est plus pure, mais il faut la recueillir en rase campagne dans un vase large et quelque temps après le commencement de l'averse, parce que la première pluie entraîne des corpuscules en suspension dans l'atmosphère. Dans les temps d'orage, elle entraîne une certaine quantité d'acide nitrique.

Les eaux de source sont elles préférables aux eaux

de rivière ? On a beaucoup discuté et on discute encore sur cette question, et il a été enfin reconnu que les eaux de source ainsi que celles de rivière, peuvent être bonnes comme elles peuvent être mauvaises. Les sources diffèrent à l'infini selon les terrains qu'elles traversent. Les eaux de rivières, naturellement purifiées en roulant sur un fonds rocaillieux, peuvent être altérées par les orages, etc. Aucun choix sérieux ne peut être fait *a priori* ; l'analyse chimique doit seule décider la question.

L'eau bue avec excès détruit l'appétit, produit l'atonie du tube digestif, des coliques, les diarrhées, etc. La privation d'eau pendant le repas nécessite, de la part de l'estomac, une plus forte dépense de liquide pour la transformation des aliments, et donne lieu à la sécheresse et à l'irritation.

L'eau est la boisson par excellence ; les neuf dixièmes de l'espèce humaine s'en contentent. Dans les conditions régulières de la vie, il n'est pas de boisson qui convienne mieux à l'homme ; elle tempère l'effervescence des passions et conserve la force et la fraîcheur de l'esprit.

L'eau joue un grand rôle dans la guérison de certaines maladies. On connaît le mot de Desmoullins mourant : *Je laisse après moi, dit-il, deux grands médecins : l'eau et la diète.*

Influence d'une bonne nourriture sur le produit des bêtes bovines.

Nous sommes arrivés à la saison où les animaux requièrent le plus de soins de la part des cultivateurs, car leur stabulation exige une attention constante, tant sous le rapport de la propreté que sous celui d'une bonne nourriture.

La quantité de substances nutritives consommées par un troupeau de bêtes bovines influe considérablement sur son rendement.

Pour quelques cultivateurs qui prodiguent leur fourrage, il en est un plus grand nombre qui, par un faux calcul, celui du ménagement, l'économisent outre mesure et avec trop de parcimonie. Les uns et les autres se trompent ; ils agissent contre leurs intérêts : les premiers, parce que la quantité de fourrage qui dépasse la ration nécessaire à rassasier le bétail lui est peu utile, souvent même nuisible ; les seconds, parce qu'ils diminuent le produit de leur bétail de tout ce qu'ils retranchent de la ration qui lui est indispensable pour vivre et pour produire.

Entre ces deux extrêmes, il est un terme moyen, duquel dépend le plus ou moins de revenu qu'on peut retirer d'une vacherie ; ce terme n'est pas facile à atteindre, d'abord parce qu'on n'est pas toujours parfaitement sûr de la quantité de fourrage dont on peut disposer ; ensuite, parce qu'on ne se fait pas souvent une idée bien juste de la quantité de nourriture qu'exige un troupeau.

D'après de nombreuses observations qui ont été faites avec le plus grand soin pour connaître ce terme moyen, cette ration normale de substances alimentaires, on en est arrivé à savoir que " la quantité de nourriture que doit consommer par jour " une tête de bétail pour vivre et produire du lait, " des veaux, de la viande ou de la graisse, équival " vaut à un trentième de son poids estimé en poids

“ de foin de première qualité. ” La première moitié de cette ration ou 1/60 ne sert qu'à entretenir la vie de l'animal ; c'est la seconde moitié (l'autre 1/60) qui permet à l'animal de produire. On pourrait dire que la moitié de la ration nécessaire est la ration d'entretien, l'autre moitié est la ration de rente.

Les limites de nourriture entre lesquelles une vache peut plus ou moins produire se trouvent donc entre 1/60 et 2/60 de son poids estimé en foin, c'est-à-dire qu'entre un soixantième et deux soixantièmes, plus l'animal recevra de nourriture plus il rendra avec bénéfice.

Ces considérations, généralement ignorées des cultivateurs, méritent de fixer leur attention. La misère du bétail n'a pas d'autre cause. Malheureusement dans un grand nombre d'étables on garde trop d'animaux, eu égard aux ressources alimentaires que l'on a à disposer.

Nous avons souvent entendu des cultivateurs se plaindre de ce que la science qui a tant fait pour les industries, n'a presque rien fait pour l'agriculture, qui est l'industrie la plus importante. Ce reproche n'est pas fondé. Ceux qui lisent des traités spéciaux sur l'agriculture, qui souscrivent aux journaux agricoles soutiendront le contraire. Il a été beaucoup fait pour propager la science agricole, et avec le concours de la majorité des cultivateurs il serait fait davantage ; car il faut le dire en passant, sur cent cultivateurs il y a tout au plus cinq qui prennent les moyens de s'instruire des choses de l'agriculture, de posséder la science agricole, en se formant une bibliothèque de traités sur l'agriculture ou en souscrivant aux journaux agricoles.

L'agriculture ne peut être une industrie profitable pour ceux qui l'exercent qu'à la condition de se rendre compte de tous les phénomènes dont ils sont les témoins. Demandez à un grand nombre de cultivateurs combien une vache consomme par vingt quatre heures ? combien leur coûte-t-elle ?

La plupart ne pourront pas répondre. Quelques-uns riront d'une pareille question, d'autres la trouveront ridicule.

Comment ferait un fabricant de draps s'il ne pouvait établir le prix de vente de ses produits ?

Dans toutes les industries comme dans le commerce, il y a des hommes qui savent et d'autres qui ne savent pas. Les uns observent, se livrent à des recherches ; les autres marchent à l'aventure, au hasard. Comme il y en a qui sont cultivateurs, d'autres routiniers ; ils feront fi des conseils et des renseignements qu'on leur donne, car ils croient toujours en savoir assez : un journal d'agriculture est pour eux une véritable nullité ; ils ne se donneraient pas la peine de le lire ou de le faire lire, leur fut-il donné pour rien.

Revenons à notre sujet.

Dans la nourriture des bêtes à cornes, on doit distinguer la partie nécessaire à l'entretien de la vie et celle destinée à être convertie en produits. La nourriture d'entretien, 1/60 ; la nourriture de production, 1/60 du poids de l'animal.

Pour appliquer cette règle à un troupeau composé par exemple de vaches d'un poids vif moyen de 900 livres, chaque vache devra recevoir par jour 30 livres de bon foin, ou son équivalent en d'autres

substances fourragères. C'est, en effet, la quantité que la pratique fait considérer comme la plus convenable.

Les cultivateurs ne peuvent pas toujours agir avec cette précision indiquée par les journaux agricoles ou dans les traités spéciaux d'agriculture, ils n'ont pas toujours des fourrages en suffisance ; dans certaines saisons ils sont tellement rares, qu'on ne peut absolument donner aux vaches tout ce qui leur est nécessaire, tandis que dans l'autres saisons le fourrage est si abondant que ceux qui ont le soin du bétail le donnent avec profusion. Ces cas rares, il est vrai, sont aussi contraires aux règles d'une bonne économie parce que le fourrage superflu produit fort peu, et qu'il vaudrait mieux conserver pour les temps où il est plus recherché, et où il aurait une véritable valeur de production.

En définitive, il est certain que la quantité de lait produite par une vache est généralement proportionnelle à la quantité de nourriture qu'elle reçoit.

L'axiome agricole qui dit : “ Il vaut mieux avoir peu de bétail, mais bien nourri, que d'en avoir beaucoup et mal nourri, ” est dans la bouche de tous les cultivateurs ; cependant beaucoup y manquent plus ou moins, les uns par insouciance, les autres faute de se rendre compte de la quantité et de la valeur relative des fourrages qu'ils ont en magasin, comparativement au nombre de bétail qu'ils ont à nourrir.

Lorsque la production agricole ne permet pas au cultivateur de disposer d'une quantité suffisante de nourriture pour son bétail, il doit diminuer le troupeau, afin que chaque bête puisse recevoir sa ration normale.

Si un cultivateur a de la nourriture à sa disposition pour faire rendre quatre pots de lait par jour à dix vaches, ne vaut-il pas mieux qu'il n'en conserve que dix, plutôt que d'en avoir douze qui ne rendent que trois pots de lait par jour et consomment davantage. La diminution d'un pot de lait par jour dans le taux de la rente de douze vaches se résume en une perte qui, au bout de l'année, est considérable, quelque soit le prix que rapporterait le lait.

Altération et falsification du beurre.

Toutes les vaches ne donnent pas, pendant l'année, du beurre de même qualité ; l'époque du dernier part, l'éloignement ou la proximité du dernier vêlage, les saisons, des aliments consommés, l'aptitude particulière de l'animal apportent, dans la qualité de ce produit, les différences non moins sensibles que celles déterminées par les soins et les procédés de fabrication.

Le meilleur beurre est celui obtenu au printemps et à l'automne ; les fourrages qui produisent celui de meilleure qualité sont la spergule, le maïs, la luzerne, le son, les farines, et surtout l'herbe des bonnes prairies moyennes et des pâturages de montagnes. Le beurre produit en été est souvent mou, huileux, difficile à délayer, et se conserve mal ; celui d'hiver, souvent blanc, dur, suiffeux ; celui dont le barattage se fait trop promptement, prend les défauts du beurre d'été ; celui obtenu par un barattage interrompu se rapproche du beurre d'hiver.

Le beurre est un corps très-délicat, dont la finesse et la délicatesse de goût, le parfum, se conservent longtemps dans leur intégrité; il est sujet à une foule d'altérations provenant de causes diverses et surtout du contact de l'air. D'après les expériences de Parmentier et Deyeux, en effet, il absorberait, en peu de temps, plus du quart de son volume d'oxygène; c'est cette oxydation qui produit la rancidité que le goût et l'odorat dénotent facilement. Une autre cause d'altération réside dans un délaitage imparfait qui laisse, dans le beurre, du lait de beurre, du petit-lait, des matières étrangères fermentescibles, en un mot. Aussi ne saurait-on trop recommander d'apporter les soins les plus minutieux, la plus grande propreté, la plus stricte surveillance dans toutes les manipulations du laitage et dans la confection de ce produit.

A ces causes naturelles, si nombreuses déjà, d'altération, on joint, trop souvent encore, des falsifications plus ou moins innocentes, mais toujours coupables.

C'est sophistication le beurre, jusqu'à un certain point, que de le colorer, puisqu'on cherche à tromper sur la nature et la qualité de la chose vendue, à faire passer du beurre de paille pour du beurre de racines, de farines et de luzerne, du beurre d'hiver pour du beurre de printemps, du beurre mal baratté et mal délaité pour du beurre fait avec soin et propreté.

On falsifie le beurre, et, cette fois, on cherche à tromper sur la qualité et le poids de la chose vendue, quand on y mélange des pommes de terre, du suif, de la craie ou du sable même, quand on place au centre du morceau, de beurre inférieur, du fromage, etc.

Vaches laitières.—Beurre.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article suivant, que nous empruntons au *Journal de Québec*:

« Les bas prix du beurre, cette année, ont pour effet, paraît-il, de décourager nombre de cultivateurs de notre province, et même de la partie Est d'Ontario où l'on se demande s'il y a intérêt à élever des vaches laitières. Ils prétendent qu'elles ne remboursent pas les frais d'entretien. C'est pourquoi ils en laissent tarir une partie et les vendent à vil prix à des commerçants de bestiaux qui les livrent pour la boucherie. Elles ne pourraient être expédiées sur les marchés d'Angleterre, car elles sont pour la plupart de petites espèces, et, pour la traversée, un petit animal coûte aussi cher qu'un gros. D'ailleurs pour les marchés anglais, ce sont de gros animaux qu'il faut.

« L'effet de cette conduite fera abonder les fourrages et les engrais, et donnera plus de facilité à ceux d'Ontario qui ont des animaux de race, pour les mettre à l'engrais, durant l'hiver, et les expédier en Angleterre, au printemps, au lieu de les vendre à bas prix pour la boucherie du pays.

On remarque que la partie du Canada où l'on élève des animaux les plus propres à l'exportation, est la péninsule ouest d'Ontario. C'est là aussi principalement que sont les meilleures races.

« Dans la province de Québec, les endroits qui produisent le plus beau bétail, sont les comtés de Huntingdon, Châteauguay, Stanstead et Compton.

« On espère que cette disparition d'animaux de petite race qui vont être ainsi sacrifiés, cet automne, à cause du bas prix du beurre, aura pour effet de les faire remplacer plus tard, lorsqu'il y aura réaction, par des animaux de meilleure race; alors, ce n'aura été qu'un mal pour un bien.

« On peut dire aussi que ce qui a jeté le beurre dans le discrédit, c'est qu'on ne le fait pas toujours comme il devrait être. Dans Ontario, si on fait de bon fromage, on fait toujours presque toujours de très-mauvais beurre. C'est la chose à laquelle on prête le moins d'attention. Les consommateurs prennent les

moyens de se passer de cet article.

« On remarque que le district de Québec produit le meilleur beurre; cependant, on en voit beaucoup de mauvais. On y mêle souvent du suif dans une grande proportion. On n'a pas besoin de suif pour faire de la chandelle, depuis que le pétrole est d'un usage universel, et il en est qui trouve moyen de le vendre au prix du beurre véritable. On mêle aussi du saindoux et du gros sel à foison. On achète le sel au minot et on le vend ainsi que le beurre.

Cependant, on trouve nombre de cultivateurs qui apportent d'excellent beurre au marché de Québec, sans altération.

« Pour ce qui est des animaux, disons que ce sera un heureux jour que celui où les cultivateurs de notre province comprendront que les animaux qui sont les moins profitables sur une ferme, soit bête à cornes, cheval, mouton ou cochon, sont ceux qui sont de mauvaise race.

Choses et autres.

Importance de l'agriculture.—Un député français s'excusant de ne pouvoir assister à un concours agricole, terminait ainsi sa lettre:

«... L'agriculture est un métier; par conséquent, point de labours, de récoltes, sans travail. Mais qu'est-ce que le travail, la fatigue, la sueur, quand arrive le succès? Rien.

« Or, l'agriculture est aussi une science d'observation, dans laquelle une large part est faite à l'intelligence; et, en cela, elle devient une industrie si belle qu'elle fait de l'agriculteur presque un créateur! »....

La désertion des campagnes en France.—La *Gazette des Campagnes* de Paris annonce que dans plusieurs départements de France, les fermes ne trouvent plus de preneurs, les propriétaires ne trouvent plus de domestiques. Les champs sont menacés de rester sans culture. Des agriculteurs se voyant dans l'impossibilité de cultiver leurs terres, les convertissent en bois et en pâturages.

« En présence de tels faits et de tels dangers, dit M. l'écrivain de ce journal, que disent les commissions de traités de commerce? Où est la voix qui leur mette ces faits devant les yeux? Où sont les hommes d'Etat qui aient la moindre velléité de s'en préoccuper? On demande des droits protecteurs pour les tissus, pour les fers, pour les produits de toutes sortes d'industries de second et troisième ordre, soit. Mais pour l'agriculture, qui est l'industrie vitale du pays, on l'abandonne à sa destinée. On verra bientôt où de telles insouciances nous conduiront.

Nouvelles fabriques du sucre de betteraves en France.—La *Gazette des Campagnes* de Paris annonce que les principaux raffineurs de sucre et négociants de Nantes doivent établir plusieurs raffineries, afin de provoquer dans l'Ouest de la France la culture de la betterave à sucre.

Dans ce but, ils ont formé le projet de fonder une société puissante au capital initial de dix millions de francs dont le but est:

1° d'introduire et de développer la culture à sucre dans les quatorze départements de l'Ouest de la France; 2° d'y créer et exploiter des usines pour la fabrication du sucre de betteraves et, au besoin, pour la distillation des produits agricoles.

On assure en outre que l'émission des 20,000 actions formant le capital des *Sucreries de l'Ouest* sera confiée à la Société de *Crédit Minier*, fondée l'année dernière à Paris, et dont la clientèle se compose principalement de tous les producteurs et consommateurs de houille.

Terrible tremblement de terre au Salvador.—Le 2 octobre, à 6 heures du soir, un tremblement de terre s'est fait sentir dans la partie méridionale du Salvador. Les villages de Jucapa, Santiago de María, Nueva Guadalupe et Chinameca sont complètement détruits. D'autres localités, telles que Tepaca, Triunfo, San Buenaventura Usulután, Guadalupe et le Caserio del Arzonal ont considérablement souffert. Un grand nombre de personnes ont perdu la vie. Ce tremblement de terre qui a été extrêmement violent a été causé, croit-on, par une éruption du *Treapa*.—*L'Eclair*.

— *Le Canadien* rapporte que le 3 mai dernier, M. Olivier Onellet, fermier de la ferme-modèle de St. Thomas, comté de Montmagny, sema un minot et quart d'orge. Le 29 juillet le produit de cette première semence fut coupé et donna au battage, vingt minots d'orge de première qualité. Le même jour, 29 juillet, à la place de l'orge enlevée et mise en bottelettes, M. Onellet sema sur le même terrain une livre de navets et choux de Siam, et à fin d'octobre il retira de cette seconde semence quatre-vingt-quatre quarts de navets et choux de Siam d'une grosseur beaucoup plus qu'ordinaire.

Colonisation des cantons d'Howard, de Montcalm et de la rivière Rouge.—Le Révd. M. Jodoin, curé de St. Sauveur, s'est mis à la tête de ses paroissiens pour aller ouvrir une route très-favorable à la colonisation des cantons d'Howard, de Montcalm et de la rivière Rouge.

Cet excellent curé, n'écouant que son zèle et son dévouement pour les intérêts de la province, et de ses ouailles, fit un appel chaleureux et éloquent à ses bons paroissiens. Sa voix fut entendue par cent cultivateurs qui, malgré la rigueur de la saison, s'enfoncèrent dans la forêt et ouvrirent, le long du lac St. Joseph, dans Howard, une bonne route de sept milles. Ils firent ce travail en deux jours. Il fallut coucher à la belle étoile, près d'un grand feu, fredonner, de temps à autre, de vieilles chansons canadiennes qui semblaient abrégés de la longueur de la nuit et ténuer la vivacité du froid. La conversation à tous-ours fut vive et animée et chacun était heureux d'avoir suivi l'exemple de leur curé qui n'était pas le moins joyeux de la troupe.

C'est encore un beau fait à constater à l'honneur du clergé et des bons citoyens de St. Sauveur des Montagnes.—*Nouveau-Monde.*

— Ce n'est pas aux Etats Unis seulement qu'on voit tomber de puissantes compagnies et la classe ouvrière se trouver sans emploi, l'Angleterre nous présente un spectacle analogue.

Ainsi, d'après une dépêche de Londres, une misère effrayante existe parmi les ouvriers mécaniciens et autres de Sheffield, à cause de la situation mauvaise des affaires. Des centaines de malheureux sont privés des choses les plus nécessaires à la vie et vendent chaque jour leurs meubles et leurs vêtements pour se nourrir, sans feu et presque sans pain, d'autres ne peuvent vivre qu'avec le secours de la charité publique.

— Une dépêche de Londres annonce que M. W. Lich, ministre des Etats-Unis, a payé au Gouvernement Britannique le montant de l'indemnité des pécheries en une traite de \$5 500,000 sur MM. Mortan, Rose et Cie.

RECETTES

Emploi du miel dans la préparation des boissons.

Avant tout, on filtre l'eau miellée, provenant du lavage des ustensiles qui ont servi pour l'émielllement, ou préparée tout exprès avec du miel, même de presse (une partie de miel et neuf parties d'eau). L'abandonnant ensuite au repos, afin que toutes les parties hétérogènes qu'elle contient tombent au fond ou montent à la surface, de façon à pouvoir les enlever. Au liquide ainsi éclairci on ajoute des fleurs de houblon, — une poignée par chaque 25 pintes — et, après un bouillon d'une demi heure environ, durant lequel on écoule continuellement, et une filtration nouvelle, on le verse, encore tiède, dans une futaille, en y ajoutant un peu de bonne levure fraîche de bière. Afin de pouvoir remplir la futaille, on garde en réserve un peu d'eau miellée. La fermentation finie, on met en bouteilles.

Si l'on veut une bière très-mousseuse, on interrompt la fermentation, et le second jour on met la bière en bouteilles bien bouchées.

Celui qui la désire aromatisée ajoute au liquide, avant la fermentation, renfermés dans un sachet de toile : clous de girofle, canelle en écorce, et autres drogues, à volonté. On suspend le sachet au milieu de la masse en fermentation, par le trou de la

bouche.

Limonade au miel, mousseuse.

Versez dans un récipient ouvert 2 livres de miel, détrenez dans dix pintes d'eau bouillante; unissez-y un peu de levure fraîche de bière, et mettez le liquide dans de fortes bouteilles le second jour après le commencement de la fermentation. L'acide carbonique qui se développe en suite de l'interruption de la fermentation le fait mousser comme le *champagne*.

Avec l'addition d'un peu de sucre ou de deux ou trois gouttes d'essence de citron, on obtient la *limonade gazeuse mousseuse*. — *L'Apiculteur.*

Conservation des œufs.

Nous avons donné, il y a quelque temps, un procédé pour la conservation des œufs. On nous communique un autre moyen, qu'on peut employer en tout temps.

Le jour où les œufs sont pondus, on les fait bouillir une minute et demie. Ensuite on inscrit au crayon, sur le coquille, la date de la récolte; on les dépose dans un endroit sec et froid. Ils se conservent frais durant plusieurs mois. On les consomme par ordre de date. Quand on veut s'en servir on les met dans l'eau froide qu'on fait bouillir. — *L'Opinion Publique.*

Propriétés du citron.

Les propriétés du citron en font un fruit des plus remarquables. La pulpe de citron, appliquée sur un cor ou sur un dermion, fera disparaître celui-ci en un jour ou deux. On renouvelera cette pulpe matin et soir. Au début d'un rhume, l'usage de la limonade sucrée guérira vite de la toux. Au printemps, si l'on mange chaque jour une tranche de citron, avant le déjeuner, on prévient cette sensation de lassitude qu'on éprouve à l'approche de la chaude saison. Enfin, le citron sert à reconnaître si les poudres de toilette renferment, dans leur composition, des ingrédients nuisibles ou dangereux: on dépose une cuillerée de poudre de riz dans un vase, et on exprime à l'écumette du jus de citron. Si se produit de l'effervescence, la poudre ferait du tort à la peau, il ne faut pas l'employer. — *L'Opinion Publique.*

Librairie de J. B. Rolland & Fils.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND & FILS POUR 1879, c'est l'Almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le Clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc., 5 centins.

ALMANACH DES FAMILLES DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1879, c'est un almanach indispensable dans les familles par les recettes, les procédés économiques, les historiettes, etc., qu'il contient et qui le rendent si attrayant par tout le monde, 5 centins.

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA POUR 1879, contenant la liste du clergé de la puissance et le calendrier ecclésiastique, publié par la maison J. B. Rolland et Fils, 5 centins.

Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centins franco par la poste.

CARTES A JOUER TRIPLICATE.

LES CARTES SONT SUPÉRIEURES à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, pour la *fini*, la *beauté* et la *facilité* avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes, est représenté en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très-commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très-modique, il y en a de 25 centins, 30 et 35 centins franco par la poste.

SÉRIE ILLUSTRÉE DE LIVRES DE LECTURE DE A

N. MONTPETIT, qui ont obtenu une médaille d'argent à l'exposition de Paris 1878.

- PREMIER LIVRE, in 18, \$1.20 la douz.
- DEUXIÈME LIVRE, in 18, \$1.80 la douz.
- TROISIÈME LIVRE, in 18, \$2.40 la douz.
- QUATRIÈME LIVRE, in 12, \$4 la douz.
- CINQUIÈME LIVRE, in 12, \$4 la douz.

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION, d'après l'orthographe Michel par Montpetit et Marquette, LIVRE DE L'ÉLÈVE, in 18 illustré, 40 cents la douz.
LIVRE DU MAÎTRE, in 18, \$1 la douz.

LES MEILLEURES GÉOGRAPHIES

sont celles de l'abbé Holmes, nouvelles éditions revues par l'abbé J. O. Gauthier.

ELEMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in 12, cart., \$1.20 la douz.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in 12, pleine reliure, toile \$4 la douz.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA EN FRANÇAIS,

de 26 sur 24 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50 chaque.

HISTOIRE SAÏNTE ILLUSTRÉE, approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal; in 18 cart. \$1.50 la douz.

HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal; in 18, cart. \$1.80 la douz.

ELEMENTS D'ALGÈBRE THÉORIQUE ET PRATIQUE d'après Lysabé et Pascal; in 12, pleine reliure toile; 50 centins chaque.

Tous ces livres sont en vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,

Nos 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

Election Fédérale de 1878, pour la division électorale de Kamouraska.

Argent payé par J. Dumont lui-même comme dépenses d'élection :

Payé à un électeur de Mont-Carmel, pour usage de son mai on \$0 50

JOSEPH DUMONT.

St. André, 28 octobre 1878.

St. Anne, 9 octobre 1878.

Georges LeBel, écuyer, avocat de Kamouraska, agent officiel de M. Joseph Dumont dans l'élection du 17 sept. mbré dernier, doit pour voitures et impressions à Léon Pelletier, savoir :

Achille Couillard pour 5 voyages.... \$2,70
Edouard Ancil " 2 voyages.... 1,35
Cyprien Lévêque " 1 voyage..... 50

\$4 55

Les dits voyages faits pour m'assurer que les partisans de M. Dumont resteraient toujours fidèles.

Pour argent payé à M. F. H. Proulx, imprimeur, pour 220 bulletins, 85 procurations pour des agents au poll, 55 autorisations à être régies par l'Officier-Rapporteur pour autoriser certains électeurs à voter à un poll, autre que celui où ils étaient qualifiés, la somme de \$2.00 dont \$1.50 reçue de M. Dumont, candidat, dans le mois de septembre, pour les dits bulletins, procurations et autorisations..... \$2.00

4.55

A déduire.... \$6 55
1 50

Balance..... \$5 05

Reçu du dit Georges LeBel, é.r., avocat, cinq piastres et cinq centins pour la balance du dit compte, ce deux novembre 1878.

LÉON PELLETIER.

St. Anne de la Pocatière.

Etat des dépenses encourues par Joseph Dumont, é.r., candidat à la dernière élection générale pour la Chambre des Communes du Canada pour le District électoral de Kamouraska, savoir :

Payé à Léon Pelletier par argent provenant du dit Joseph Dumont, é.r. \$5.05
Payé par M. Joseph Dumont lui-même 2 00
Ainsi que le tout appert par la pièce justificative ci-annexée

Total.... \$7.05

G. LEBEL,

Agent du dit Joseph Dumont.

Kamouraska, 14 novembre 1878.

PUBLICATION MUSICALE.

Le soussigné prépare en ce moment une édition soignée de seize compositions vocales, avec accompagnement de piano, écrites par son Excellence, Monsieur le Comte de Premio Réal, Consul-général d'Espagne en Canada, sur des paroles anglaises, françaises et espagnoles :

1. Alone—Seul.
2. Love's anguish—Peines d'Amour—Penas de amore.
3. Constancy—Constance—Constancia.
4. Va, chère, dormir.
5. The strongest—Le plus fort—El mas fuerte.
6. A dream—Un rêve—Suenos.
7. Disenchantment—Désillusion—Desengano.
8. Thy bright eyes—Tes beaux yeux—Tos lindos ojos.
9. The empire of beauty—L'empire de la beauté—Imperio de la belleza.
10. Maraviglia.
11. Espagne
12. The oath—Serment—Juramentos.
13. Absence—Absence—Ausencias.
14. Believe me—Crois-moi—Crédeme.
15. Thy Gifts—Tes dons—Tu prendras.
16. I will love thee always—Je t'aimerai toujours—Siempre te amara.

Le nombre d'exemplaire de ces compositions sera strictement limité au nombre de personnes qui se seront inscrites sur les listes des souscriptions déposées à

Montréal chez A. J. BOUCHER.
" " C. C. DEZOUCHE.
" " E. LAVIGNE.
Ottawa..... " ORME & SON.
Chicago..... " THS J. FINNEY.
Nouvelle Orléans..... " PH. WERLEIN.
Québec " A. LAVIGNE.

25, rue St. Jean, [Banque d'Épargne.]

Ce volume, orné d'un magnifique portrait de l'auteur, sera prêt en novembre prochain.

Prix de l'exemplaire—\$2 50.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.